

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2743 - VENDREDI 21 OCTOBRE 2016

PARC AGRO-INDUSTRIEL DE BUKANGA-LONZO

Le doute des communautés locales et de la société civile

Lors du dialogue qui s'est tenu le 6 octobre dernier, les officiels ont réitéré le principal défi du pays d'arriver à mettre fin à la tendance aux importations massives des denrées alimentaires en faisant de l'agriculture un élément moteur via l'implantation sur le territoire national des parcs agro-industriels. Au-delà, il y a aussi la lutte contre la pauvreté des communautés locales et l'insécurité alimentaire.

Le secteur privé, les communautés locales et autres partenaires techniques et financiers ont demandé au gouvernement de repenser sa politique pour améliorer l'impact sur les populations. À en croire la société civile, le projet du parc agro-industriel de Bukanga-Lonzo, à plus de 200 km de Kinshasa, est loin de rassurer en raison du chômage, de la paupérisation des communautés locales, de l'accès difficile au parc, de l'irresponsabilité sociale et de l'absence d'indemnisation.

Page 13



Réception des semences améliorées au parc agro-industriel de Bukanga-Lonzo

ACCORD DE LA CITÉ DE L'UA

Le G7 dénonce un « acte sous seing privé »



Charles Mwando Nsimba et Lutundula

Pour ce regroupement politique de l'opposition, ce compromis politique n'engage que la majorité présidentielle et ses alliés. Le Groupe de sept partis politiques membres du Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement affirme que cet accord est loin

de résoudre la crise institutionnelle intentionnellement créée par la majorité au pouvoir. Ayant péché par sa non-inclusivité, ledit accord ne serait qu'un acte sous seing privé, estime la plate-forme. Le G7 y décèle également le but inavoué de tirer en longueur et de rendre impossible l'orga-

nisation des élections. Il est inconcevable, fait remarquer la plate-forme, qu'avec un fichier électoral fin prêt au 31 juillet 2017, la Céli met neuf mois de plus à tourner en rond avant d'organiser les scrutins le 29 avril 2018.

Page 12

CARITAS

Le programme de sécurité alimentaire réalise des résultats encourageants

Financé par l'Agence norvégienne pour le développement international, Norad, à travers la Caritas Norvège pour une durée de cinq ans, soit de 2013 à 2017, le Programme quinquennal d'appui à la sécurité alimentaire (PQ/SECAL) enregistre des résultats très positifs et palpables. Exécuté dans trois Diocèses, à savoir Kindu (province du Maniema), Kisantu (Kongo central) et Kongolo (Tanganyika), ce projet a pour objectif de contribuer d'ici 2017 à l'amélioration des conditions de vie de 5698 ménages paysans producteurs dans les trois provinces.

Des avancées ont été enregistrées dans les sept domaines prioritaires relatifs à la sécurité alimentaire, à l'environnement, à la commercialisation des produits agricoles, à la démocratie et aux droits humains, au genre, à la consolidation de la paix ainsi qu'au renforcement des capacités.

Page 12

ÉDITORIAL

C.P.I.

Le monde dans lequel nous vivons est ainsi fait que les évidences ne sont jamais prises en compte comme elles devraient l'être par la communauté internationale. Nous en avons chaque jour des preuves dans les domaines les plus divers.

L'une de ces preuves, qui concerne directement notre continent, l'Afrique, en est donnée par la Cour Pénale Internationale, cette institution installée à La Haye qui est censée juger les crimes contre l'humanité commis sur les cinq continents. Centrant depuis sa création, en 1998, ses actions sur les seuls pays africains la C.P.I. ignore, en effet, de façon délibérée les crimes innombrables commis ailleurs dans le monde et ne s'en prend qu'à des dirigeants du continent noir. Une forme de racisme qui va directement à l'encontre des principes du droit international et qui ne peut, à plus ou moins brève échéance, que provoquer l'implosion d'un système aux forts relents coloniaux.

Si nous évoquons ici et maintenant ce problème c'est que le retrait du Burundi de la C.P.I., qui vient d'être voté à une très large majorité par les deux chambres du Parlement de ce pays, ouvre la porte à un mouvement beaucoup plus large qui condamnera sans doute l'institution. Tout le monde sait, en effet, que la question du boycott de la Cour par l'ensemble des pays africains se pose avec une acuité de plus en plus grande au sein même de l'Union Africaine. Certes, aucune décision n'a encore été prise dans ce sens à Addis-Abeba, mais les discussions sur le sujet vont bon train depuis plusieurs mois dans les couloirs du siège de cette noble institution et l'on peut être certain que le retrait de Kigali aura pour elle les effets d'un pavé jeté dans la mare.

Il est grand temps que la communauté internationale prenne la mesure de la discrimination que les magistrats confortablement installés en Europe pratiquent à l'encontre d'un continent qui n'ose pas encore dénoncer leurs excès et prenne les dispositions nécessaires pour y mettre fin. Si elle ne le fait pas rapidement, l'on peut être certain que la décision prise par le Burundi fera tâche d'huile et que la plupart des pays africains adopteront la même position. Avec, comme résultat, une crise politique qui secouera fortement la gouvernance mondiale.

N'en doutons pas, le temps de la C.P.I. dans sa forme présente est compté.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Rien ne va plus aux groupements et partis politiques du Centre

Depuis près de deux mois, les groupements et partis politiques du Centre sont traversés par une crise née de l'idée émise par le président de l'Union pour un mouvement populaire (UMP), Digne Elvis Tsalissan Okombi, de créer une mouvance présidentielle plus dynamique, plus forte, plus jeune et plus élargie.

Cette idée était mal accueillie par les groupements et partis politiques du Centre qui estiment que le président de l'UMP a explicitement quitté cette plateforme politique pour la mouvance présidentielle. Un procès d'intention selon ce dernier. Il l'a battu en brèche le 4 septembre à Brazzaville, lors de la création du Conseil supérieur du Centre (Cosuc), sans pouvoir éteindre le feu de ses collègues.

Au cours de ces assises, les membres présents à la création du Cosuc avaient décidé de la destitution de Jean-Michel Bokamba Yangouma au poste de coordonnateur général des groupements et partis politiques du Centre, pour, avaient-ils dit, inconséquence idéologique.

Digne Elvis Tsalissan Okombi avait mis à profit ces retrouvailles pour rappeler que le Centre avait soutenu l'avènement de la nouvelle République et la réélection du président Denis Sassou N'Guesso. À cet effet, les groupements et partis politiques du Centre doivent, a-t-il renchéri, l'accompagner dans la traduction en actions concrètes des projets inscrits dans son nouveau programme de société, à savoir : « la marche vers le développement ».

Par déclarations interposées dans les médias et conférences

de presse, les groupements et partis politiques réunis au sein du Centre ont commencé à se tutoyer. C'est ainsi que les formations politiques du Centre proches de Jean-Michel Bokamba Yangouma ont organisé les 12, 13 et 14 octobre à Brazzaville, une session spéciale au cours de laquelle ils ont décidé de la destitution du président de l'UMP, Digne Elvis Tsalissan Okombi.

Cette réunion était coprésidée par Bokamba Yangouma et Luc Daniel Adamo Mateta. « Le collège des présidents relève qu'il est inimaginable et invraisemblable qu'un groupe d'individus se réclamant désormais de la mouvance présidentielle, s'arroge encore le droit de destituer un responsable du Centre. Le collège des présidents rejette cette décision infondée et réaffirme son attachement à Jean-Michel Bokamba Yangouma, coordonnateur général des groupements et partis du Centre », pourrait-on lire dans le communiqué final sanctionnant les travaux de cette session spéciale.

La réaction du Cosuc ne s'est pas fait attendre. À travers une déclaration publiée le 18 octobre à Brazzaville, les membres de cette plateforme politique ont rappelé aux partisans de Bokamba Yangouma que les groupements et partis

du Centre sont un espace politique au même titre que l'opposition et la majorité. Bokamba Yangouma ne peut s'en approprier la paternité ; de sorte que pour en devenir membre, il faudrait souscrire à sa volonté. De son côté, Marcel Valère Mabiala Mapa qui se réclame être le père fondateur du Centre avec Aloïse Modileno Massengo, a noté, dans une déclaration publiée le 19 octobre à Brazzaville, que Jean-Michel Bokamba Yangouma n'est pas le patron du Centre.

« Le Centre n'est pas, comme certains le pensent ou le laissent croire, un parti politique à présentation unique ayant à sa tête Jean-Michel Bokamba Yangouma comme président. Le Centre est plutôt un espace politique pluriel composé de plusieurs composantes ayant chacune une coordination générale ou une présidence », a déclaré Mabiala Mapa qui a relevé au passage l'erreur que commet jusqu'à ce jour le ministère de l'Intérieur qui continue à attribuer à Jean-Michel Bokamba Yangouma le titre de coordonnateur général des groupements et partis politiques du Centre.

Retenons que même si les groupements et partis politiques du Centre refusent d'accepter qu'ils se battent pour le positionnement, les observateurs avertis de la scène politique congolaise constatent qu'il s'agit d'une guerre liée au partage du gâteau.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de

service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustine Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430,

commune de la Gombe /
Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhbas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-presses : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZIB..

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SITUATION SÉCURITAIRE DANS LE POOL

Clément Mouamba : « Le gouvernement viendra à bout des miliciens ninjas »

Dans le cadre du contrôle de l'action gouvernementale, les députés ont voulu en savoir un peu plus sur la situation sécuritaire dans le département du Pool à travers la question d'actualité dont Henri Zoniaba et Guy Brice Parfait Kolelas ont été les principaux auteurs.

Répondant aux onze questions sur la situation sécuritaire dans le Pool qui lui ont été adressées par les deux députés, le Premier ministre Clément Mouamba a salué, d'entrée de jeu, les efforts déployés par la force publique en dépit des difficultés qu'elle connaît sur le terrain et de la complexité de sa mission consistant à traquer les furtifs. Le chef du gouvernement a assuré la représentation nationale que l'exécutif mettra tout en œuvre pour venir à bout des terroristes ninjas.

Le Premier ministre a dispensé les députés du bilan chiffré enregistré depuis le début des actions terroristes dans le Pool. Néanmoins, il a souligné que cette situation a un grand impact sur le plan socio-économique, notamment près d'une centaine de morts à ce jour, de nombreuses per-

sonnes déplacées, des écoles détruites qui font courir le risque d'une année blanche à cette partie du pays-, ainsi que des colossales sommes d'argent engagées par le gouvernement pour le convoyage des trains transportant des marchandises de Louteté à Brazzaville.

Clément Mouamba a informé les députés que les visées terroristes des ninjas sont mortifères. Ils envisagent, a-t-il dit, de détruire les ponts et autres ouvrages sur le Chemin de fer Congo océan et la route lourde Brazzaville-Pointe-Noire. Le gouvernement, a-t-il martelé, fera échouer tous ces projets diaboliques et leurs auteurs seront traduits en justice conformément aux lois et règlements régissant la République. Le chef du gouvernement a profité de cette occasion pour répondre à

Vers l'interpellation du gouvernement par l'Assemblée nationale

Conduit par le Premier ministre, Clément Mouamba, le gouvernement était jeudi face aux députés pour répondre à la question d'actualité des élus Henri Zoniaba et Guy-Brice Parfait Kolélas, sur la situation dans le Pool. Situé aux portes de Brazzaville, la capitale congolaise, ce département est en proie, depuis six mois, aux attaques de miliciens ninjas-nsiloulous de Frédéric Bintsamou, alias Pasteur Ntoumi traqué par la force publique. Henri Zoniaba demandait notamment au chef du gouvernement d'informer la représentation nationale sur la suite des opérations dans le Pool. De son côté, Guy-Brice Parfait Kolélas a exposé sur les causes du conflit, la situation sur le terrain, les opérations militaires et la sortie de crise. Relativisant dans une certaine mesure les actions des hommes de Ntoumi, il évoquait des bombardements dans le département.

Dans sa réplique, le chef du gouvernement a illustré le caractère terroriste des actes perpétrés par les ninjas en énumérant à leur actif, les meurtres, viols, vols, destruction de biens publics et privés. Des miliciens qui envisageraient d'autres actions d'éclat contre le chemin de fer et la route Brazzaville-Pointe-Noire. Mais il a assuré que l'Etat prendra le temps qu'il faut pour mettre ces terroristes hors d'état de nuire.

Faisant allusion aux bombardements dont parlait Parfait Kolélas, le Premier ministre a dénoncé « une manipulation grossière », contre l'avis de ce dernier qui a déclaré ne pas trouver son compte dans la réponse du chef du gouvernement. Contrairement à ce qu'on pense, a souligné Clément Mouamba, les populations malmenées par les miliciens trouvent protection auprès de la Force publique.

Sujet important dont les implications sont d'ordre national, la chambre basse du parlement envisage d'interpeller le gouvernement sur la situation dans le Pool pour en débattre plus longuement.

La Rédaction

l'une des questions du député Kolelas sur les bombardements dans le Pool et l'État de siège dont serait devenu cette partie du pays. « Il n'y

a jamais eu de bombardement dans le Pool ni d'État de siège. Je suis désolé d'entendre pareilles choses au niveau de la représentation

nationale », a-t-il déclaré.

Le Premier ministre a invité tous les Congolais à faire confiance à la force publique. Face à ces hors-la-loi, a-t-il indiqué, il y a une force publique disciplinée et ordonnée qui travaille dans les conditions difficiles et le respect des droits humains. En vue d'être à l'abri des représailles des miliciens ninjas, la population civile, a-t-il renchérit, trouve refuge aux endroits où les éléments de la force publique sont placés. « Je vous le dis avec certitude parce que j'étais dans le Pool et j'ai pris la mesure de la situation », a-t-il expliqué. Clément Mouamba a assuré les députés qu'au regard de la nature du conflit, l'histoire des nations a toujours montré qu'il est trop risqué de donner les délais d'arrêt des hostilités. Cependant, a-t-il conclu, le gouvernement s'efforce pour que la situation sécuritaire dans le Pool revienne à la normale dans les plus courts délais.

Roger Ngombé

TIC

Optimiser les atouts de la fibre optique au Congo

Compte tenu de l'impact de ses infrastructures en matière de croissance économique et d'emploi, le Congo a initié des journées nationales de réflexion sur la fibre optique qui se sont ouvertes jeudi à Brazzaville.

Les deux journées nationales de réflexion sur la fibre optique organisées sur le thème « fibre optique : nouveau levier du développement au Congo » ont mobilisé plusieurs centaines de décideurs politiques, des chefs d'entreprise, des universitaires, acteurs de la société civile y compris des partenaires au développement.

Le ministre d'Etat, ministre de l'Economie, Gilbert Ondongo, ayant présidé la cérémonie de lancement de ces assises nationales, a salué cette initiative visant à dynamiser l'économie nationale.

Cependant, a estimé le ministre congolais des Postes et Télécommunications, Léon Juste Ibombo, les avantages de la fibre optique reliant Pointe-Noire à Ouesso en passant par Brazzaville, Oyo et Owando, et devant interconnecter le Congo avec les autres pays de la sous-région, sont encore mal connus du grand public.

« L'objectif poursuivi par les présentes assises est l'appropriation par la communauté nationale des enjeux essentiels du déploiement des infrastructures de fibre optique

cales des fournisseurs d'accès internet, afin de favoriser une meilleure qualité de services et des prix bas.

« Le processus est encore long,

devenues indispensables pour tous, à savoir le monde des affaires, l'administration publique, les services et le monde universitaire.



Les participants lors du lancement des assises (DR)

dans le pays, en vue de favoriser l'adoption d'une politique nationale de développement des TIC, engageant toutes les parties prenantes », a précisé le ministre des Postes et Télécommunications.

La construction du point d'échange internet du Congo, le premier du genre en Afrique centrale, estime Léon Juste Ibombo, a pour rôle de maintenir le trafic internet local au niveau des infrastructures lo-

complexe et coûteux, il appelle non seulement à poursuivre le développement des infrastructures TIC, des produits et des services. Il s'agit là des enjeux essentiels que la communauté nationale doit comprendre », a ajouté le ministre Ibombo.

Partenaire du gouvernement dans ce projet d'infrastructures fibre optique, la Banque mondiale revient sur leur importance qui, selon elle, les technologies numériques sont

« Les TIC favorisent l'inclusion des entreprises locales dans l'économie mondiale, en développant les échanges, en augmentant la productivité du capital et la concurrence sur les marchés facteurs de l'innovation. Elles offrent également des opportunités aux ménages, en créant des emplois », a déclaré jeudi le représentant résident de la Banque mondiale au Congo, Djibrilla Issa.

Améliorer la qualité du débit Internet pour augmenter le PIB

Il ajoute, par ailleurs, que les avantages des TIC ne se limitent pas seulement aux opérations économiques, que ces technologies agissent aussi sur la participation des femmes au processus de développement et sur la capacité des personnes vivant avec handicap à communiquer.

En effet, poursuit l'économiste de la Banque mondiale, ce conclave national devra également aider la République du Congo à comprendre comment elle peut tirer les dividendes substantiels de la révolution numérique en cours dans le monde. « En ce qui concerne le niveau du débit, les performances du Congo restent en deçà de la moyenne des pays à revenus similaires. Augmenter le taux de pénétration du haut débit dans le pays, en le faisant passer de 0,1% à 10% permettrait d'augmenter le PIB de 3,5% », a-t-il proposé.

Pour ce dernier, enfin, si les défis de la croissance économique et de la création d'emplois sont au cœur des actions du gouvernement congolais, le secteur du numérique présente un potentiel de croissance important, en vue de la diversification de l'économie de la rente pétrolière.

Fiacre Kombo

INFRASTRUCTURES

L'Italie propose un nouveau mécanisme de financement

Le groupe d'investissement et d'assurance italien la Sace, conduit par l'ambassadeur d'Italie au Congo, Andréa Mazzella, a fait part récemment, au ministre en charge des Grands travaux, Jean-Jacques Bouya, de son intention de revoir le mécanisme de garantie qui avait été adopté en août dernier.

En effet, en lieu et place de la convention de garantie souveraine et, le cas échéant, de la convention de garantie, ce groupe propose qu'un nouveau mécanisme soit mis en place. Celui-ci permettrait à l'Etat congolais de négocier puis signer directement des accords de financement avec les banques italiennes projet par projet. L'Italie entend contribuer dans le développement des infrastructures au Congo. Cette mission est appuyée par la Sace, un groupe financier italien spécialisé à rendre compétitive les entreprises italiennes puis protéger des investissements extérieurs. Près de 5000 logements sociaux modernes sont déjà en cours de construction à Kintélé par les sociétés GM3, Seas, Frimat Spa et Toso-



La séance de travail des deux délégations (DR)

ni. La Sace II garantit aussi le financement relatif à la construction de deux nouveaux quais au port autonome de Pointe-Noire et la réhabilitation du CFCO.

« La Sace se portera garant des entreprises italiennes en cas d'insolvabilité », indique un document de presse fait par la cellule de communication des Grands travaux qui souligne en même temps que ce groupe, a demandé à la partie congolaise de mettre à sa disposition des informations sur la situation

économique du pays.

La partie italienne transmettra à son tour aux experts congolais, les conditions de financement des banques (term sheet) et ceux de la Sace. Cette documentation permettra aux différentes parties de finaliser la structuration des conventions de financement en vue de leur signature. Notons que l'Italie envisage aussi de contribuer au développement du secteur de la pêche au Congo.

Lopelle Mboussa Gassia

SECTEUR PRIVÉ

Les acteurs invités à faire savoir leurs préoccupations

Prélude à la première édition des assises nationales de l'entreprise congolaise, prévue du 8 au 9 novembre prochain à Brazzaville, la ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, Adélaïde Mougani, consulte les acteurs évoluant dans ce secteur.

La consultation de la ministre Adélaïde Mougani a pour objectif de faire avec les acteurs du secteur privé l'état des lieux de l'entrepreneuriat au Congo, notamment les difficultés, les préoccupations des acteurs concernés. Ces derniers qui, au quotidien, touchent la réalité dudit secteur sont aussi invités à proposer des solutions à soumettre au gouvernement à l'occasion de ce prochain rendez-vous. « Il s'agit de mettre l'entreprise au centre du développement et de la croissance inclusive du Congo, pour qu'elle apporte les réponses aux questions de l'emploi et de la pauvreté », a indiqué la ministre des PME, lors de sa rencontre avec les représentants des syndicats patronaux du Congo, à savoir l'Union patronale et interprofessionnelle Congo, la Cogépaco, les commerçants et les boulangers, le 20 octobre, à la Chambre de commerce. « À l'occasion des prochaines assises, nous devrions parler le même langage. C'est pourquoi il faut qu'on s'accorde pour que ces assises soient un moment de réflexion qui aboutira à un plan d'action qui conduira l'entreprise congolaise vers son émergence », a-t-elle souligné.

Satisfait de la démarche engagée par la tutelle, ces syndicats ont promis se concerter chacun au sein de sa structure, avant d'apporter leurs propositions et contribution au ministère pour le succès de cet événement. Rappelons que le secteur privé congolais est confronté notamment aux problèmes d'organisation, d'accès aux crédits, de parafiscalité, etc. Face à la chute du prix du baril du pétrole, première source de revenu du pays contribuant à plus de 70% au budget de l'État, le gouvernement congolais entend s'appuyer sur ce secteur, en vue de créer une synergie capable de mieux faire vivre l'économie. L'initiative du gouvernement vise également à renforcer le partenariat public-privé bénéfique pour le développement de l'économie nationale. Il s'agit de mutualiser les efforts dans un contexte économique difficile. La prochaine rencontre est prévue pour ce vendredi avec la société civile.

L.M.G.

AFRIQUE CENTRALE

Jean Daniel Ovaga, nommé directeur de l'Alliance du secteur privé de santé

Le docteur Jean Daniel Ovaga préside désormais aux destinées de l'Alliance du secteur privé de la santé (ASPS). Il a été porté à la tête de cette organisation panafricaine de santé publique, le 7 octobre dernier à Nairobi, au Kenya, à l'issue d'une réunion spéciale, pour un mandat de trois ans.



Le nouveau promu devra, avec l'appui de ses collaborateurs, travailler avec ardeur afin de donner à cette institution sous régionale, une nouvelle impulsion en vue de contribuer activement au développement des systèmes de santé en Afrique Centrale. Créée en 2012, l'Alliance du secteur privé de santé (ASPS) vise, entre autres, l'établissement des partenariats avec les pouvoirs publics, l'exécution et le suivi des politiques d'amélioration du système national de santé. L'Asps est aussi mise en place pour renforcer l'esprit de solidarité et d'entraide entre les membres et la défense de leurs intérêts, dans le strict respect des lois et règlements, de la déontologie et de l'éthique médicale. Organisation patronale regroupant les secteurs médicaux, pharmaceutiques et les radiothérapeutes. Elle a été impulsée par l'initiative santé en Afrique, un programme de la Société financière internationale (SFI) piloté par la Banque mondiale.

Firmin Oyé

LUTTE CONTRE LA POLIO

Les rotariens de Brazzaville célèbrent les résultats obtenus

Une marche visant à sensibiliser la population à l'idée de financer et soutenir les efforts d'éradication de la poliomyélite tout en rappelant la nécessité de soutenir ces efforts, sera organisée par les Rotary clubs de Brazzaville, le dimanche 23 octobre 2016.

C'est à l'occasion de la commémoration de la journée mondiale contre la polio, que les Rotariens de Brazzaville, à savoir : Rotary club Brazzaville Djoué Doyen; Rotary club Brazzaville centre; Rotary club Brazzaville Libota; le Rotaract et le club en formation Brazzaville Bilengé; organisent le 23 octobre prochain une marche de sensibilisation avec nécessité de financer et de soutenir les efforts d'éradication de la poliomyélite. Cette maladie, pourtant évitable, menace toujours les enfants de nombreuses régions du monde. Le risque est encore présent au Congo !

Cette marche connaîtra l'itinéraire suivant : Rond-point commune de Poto-Poto, avenue Orsi, Tour Nabemba, Radisson Blu, Pont du 15 août 1960, Case de Gaulle, avenue de Brazza, Place du Rotary. Depuis que le Rotary et ses



partenaires (la Fondation Bill et Melinda Gates, OMS, Unicef, CDC Atlanta) ont lancé l'initiative mondiale pour l'éradication de la polio, il y a près de 30 ans, le nombre de cas de poliomyélite a chuté de plus de 99,9%, passant de 350.000 cas par an à 26 confirmés au 19 septembre 2016. Pour préserver ces progrès et protéger les enfants du monde entier, les experts estiment qu'il faut au moins 1,5 milliard de dollars car, sans soutien financier et sans engagement politique, disent-ils, cette maladie invalidante pourrait à nouveau se propager dans les pays où elle avait été éradiquée et, menacer tous les enfants.

Depuis 1985, le Rotary a alloué plus de 1,6 milliard de dollars à

l'éradication de la poliomyélite. Cela comprend, entre autres, plus de 460.000 dollars US mobilisés par le Rotary club Brazzaville Djoué Doyen et mis à la disposition de l'Etat congolais pour le financement de la dernière campagne de vaccination. Rappelons que le Rotary est un réseau mondial de 1,2 million décideurs solidaires et volontaires, qui mettent leurs compétences au service des causes humanitaires les plus pressantes. Les 34.000 Rotary clubs présents à travers le monde, dans 200 pays et territoires, travaillent avec détermination pour améliorer le quotidien dans leurs villes et à l'étranger, aider les familles défavorisées et éradiquer la polio.

Bruno Okokana

GOUVERNANCE

Le projet de Plan stratégique de réforme de l'Etat validé

Le document validé au cours d'un atelier de restitution, organisé le 20 octobre à la Chambre de commerce de Brazzaville, marque, selon le gouvernement, le début d'un processus conduisant à la prise des dispositions réalistes et surtout à la formulation des propositions novatrices susceptibles d'engager la mise en œuvre de la « Marche vers le développement »

Le Congo sera bientôt doté d'un Plan stratégique de réforme de l'Etat. Le travail d'élaboration de ce document avait été prescrit au consultant du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et aux agents du ministère de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat. En effet, pour collecter les données relatives à l'actualisation de cet avant-projet de plan, ils se sont rendus dans les institutions constitutionnelles et les départements ministériels. Ces équipes ont également mené des entretiens auprès de certains responsables relevant du secteur privé, de la société civile et des collectivités locales. Le but étant de partager leurs avis et recueillir leurs orientations en matière de réforme.

« C'est l'occasion pour vous, de manifester la conviction qui vous anime, la volonté de contribuer à bousculer les formes de l'inertie et de proposer des nouveaux mécanismes de gestion pour réformer notre Etat. A ce titre, nous sommes amenés à admettre que la transformation de notre Etat

est une question de reconversion de mentalités et de détermination des choix et des priorités », a indiqué le ministre de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat, Ange Aimé Wilfrid Bininga. Selon le représentant résident du Pnud au Congo, la validation de ce plan marque une étape importante dans la mise en œuvre du processus que cette agence onusienne accompagne depuis quelques années. En effet, confié au Pnud depuis 2010, ce projet avait abouti à un Plan de réforme de l'Etat basé sur un diagnostic de l'administration congolaise. Mais il n'avait pas été validé. Anthony Ohemeng-Boamah s'est félicité de l'importance accordée à la réforme de l'Etat par les autorités congolaises. « Cela atteste de la justesse des vues du gouvernement du Congo, au regard de son importance pour le pays, qui a besoin d'améliorer l'efficacité de son action publique, dans ce monde qui se caractérise par la compétition entre nations en matière de mobilisation des investissements internationaux et



Photo de famille après la cérémonie d'ouverture ; crédit photo Adiac

par la complexité des besoins à satisfaire au plan interne », a-t-il dit. Le Congo se trouve, a-t-il rappelé, impliqué depuis déjà plusieurs années dans la mondialisation. Celle-ci comporte, d'après lui, des exigences, dans le domaine de la préservation de la compétitivité des économies nationales, de gestion des conséquences de la dégradation des termes d'échange, d'attraction nécessaires des investissements étrangers et d'efficacité de l'Etat. Pour le représentant

résident du Pnud, la réforme de l'Etat est aujourd'hui un thème politique majeur, car elle professe un changement et une évolution de son organisation. Ceci pour l'adapter au rôle qui est le sien dans un contexte où prévaut une demande croissante des citoyens en faveur d'une gestion publique de qualité. « Concrètement, il s'agit d'adapter l'administration à l'évolution économique et sociale d'une part et de simplifier les démarches administratives pour garantir

une meilleure accessibilité des services publics par les citoyens d'autre part. Le présent atelier vient donc à point nommé, car il intervient à un moment où le gouvernement doit mettre en application les orientations du chef de l'Etat », a déclaré Anthony Ohemeng-Boamah, précisant que le Pnud est aux côtés du gouvernement congolais dans ses efforts visant à faire avancer l'agenda du développement.

Parfait Wilfried Douniama

PAIX ET SÉCURITÉ À BRAZZAVILLE

Les maires d'arrondissement appelés à jouer leur partition



Le ministre Raymond Zéphirin Mboulou s'entretenant avec les maires d'arrondissement (DR)

Le ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du développement local, Raymond Zéphirin Mboulou a enjoint le 19 octobre, les administrateurs d'arrondissements à jouer leur partition afin de garantir la paix et la quiétude générale dans la ville de Brazzaville. Un seul point essentiel a dominé cet entretien avec les neuf administrateurs-maires de Brazzaville. Il s'agit de préserver la paix et de garantir la sécurité publique à Brazzaville.

Raymond Zéphirin Mboulou en a profité pour solliciter l'implication de ces maires d'arrondissement censés être plus proches des populations, afin de veiller aux éventuels troubles à l'ordre public, tueries et autres actes de barbarie et de terrorisme qui peuvent menacer la paix sociale et la sécurité des citoyens.

Pour maintenir cette dynamique, le ministre de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local a enjoint ces administrateurs-maires de travailler avec les chefs de quartiers et de blocs. Ces derniers devront à leur tour, sensibiliser les populations afin qu'elles soient plus aguerries et prudentes face aux délinquants qui menacent la quiétude générale.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une alerte générale et d'un appel à la vigilance lancés à l'endroit de la population brazzavilloise, au moment où l'insécurité dans le département du Pool prend de plus en plus de l'ampleur.

Profitant de l'occasion, le ministre Raymond Zéphirin Mboulou a informé les maires d'arrondissement du lancement, dans les prochains mois, de l'opération de renouvellement du fichier électoral aux fins de mieux préparer les échéances électorales à venir.

Firmin Oyé

JUSTICE

Une formation continue en faveur des avocats du Barreau de Brazzaville

Le ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, Pierre Mabiala, a procédé le 19 octobre, au lancement des journées juridiques organisées par le Barreau de Brazzaville sur le thème : « L'avocat et son expérience de la pratique judiciaire »

Les participants vont jusqu'au 21 octobre plancher sur des thématiques variées, tirées de l'observation de la pratique du système judiciaire congolais. Celles-ci sont le reflet de l'essentiel du contentieux des juridictions nationales. Il s'agit, entre autres, de l'avocat et l'éthique ; l'attribution de la propriété d'une parcelle par le juge : vérité ou vraisemblance ? le système de la publicité foncière au Congo est-il informatif ou constitutif de droit ? Ils seront aussi édifiés sur l'immatriculation de l'immeuble et le règlement des conflits de propriété par l'administration ; le panorama de la jurisprudence de la Cour suprême sur le règlement des conflits de parcelles entre les parties détentrices de titres fonciers ; l'hypothèque et la protection du crédit bancaire, avantages et faiblesses de l'institution aujourd'hui.

Sont également au programme : des débats sur le cadre juridique adéquat d'exercice de la profession d'avocat aujourd'hui : cabinet individuel, association ou société civile professionnelle ? ; les rapports entre avocats et magistrats : conflit ou idéal commun ? A cela s'ajoutent les communications sur l'administra-

tion judiciaire du juge judiciaire ; la protection de l'avocat dans le débat judiciaire ; l'exécution provisoire des décisions de justice en droit congolais et OHADA : enjeux, bilan et perspectives. « La jurisprudence sur le titre foncier est toujours équivoque et manque de cohérence dans son élaboration par la haute juridiction nationale. Cette haute juridiction qui laisse des pans entiers du droit, puisque chacun sait que, le droit de propriété, tel que proclamé par les instruments internationaux faisant partie du bloc de constitutionnalité, constitue un droit humain fondamental », a rappelé le président du Barreau de Brazzaville, Me Emmanuel Oko. S'agissant de la prolifération des cabinets d'avocats dans le pays, il a indiqué que le Barreau de Brazzaville en comptait à peine cinq à sept en 1990, pour un effectif ne dépassant pas quinze avocats. Mais actuellement, il y a 66 cabinets dans la ville capitale, pour un plus de 120 avocats. « Faut-il continuer à exercer ce métier en structure individuelle ou opter pour la structure associative ou sociétale ? », s'est interrogé Emmanuel Oko.

En effet, arrivé à la tête du Barreau de Brazzaville, il y a deux ans, Me Oko a signé deux accords de coopération avec le Barreau de Paris. Le premier conclu en décembre 2015 permettra l'envoi de deux à trois jeunes avocats en formation chaque année. Et le second, signé en juillet dernier, donne aux avocats du Barreau de Brazzaville, un droit d'utilisation de la bibliothèque en ligne de Barreau de Paris. « La formation,

celle de l'université ou tout simplement la formation de l'école, nécessaire certes, a l'inconvénient d'être insuffisante à elle seule, sans égale signification à celle du terrain, c'est-à-dire celle du vécu, celle de la pratique professionnelle », a-t-il précisé.

Le ministre Pierre Mabiala s'est, de son côté, félicité du fait que le barreau a renoué avec la tradition bien établie de l'autoformation. D'après lui, ces journées juridiques s'inscrivent dans le cadre de la formation continue des avocats, nécessaire pendant toute la durée de leur carrière professionnelle. Rappelant les avantages d'une formation continue, le ministre de la Justice a déclaré que toutes les problématiques prévues sont les reflets de l'essentiel du contentieux des juridictions procédant de l'observation de la pratique du système judiciaire congolais.

« Les présentes journées juridiques sont pour vous une occasion de formation pour le bien des justifiables et donc de la société tout entière. L'avocat, dans le cadre de l'exercice de sa profession, est astreint au respect des principes, des devoirs et obligations que lui imposent sa profession envers les clients, les juridictions, les administrations. L'avocat exerce sa profession dans l'éthique et le respect de la déontologie sans lesquels il ne peut aspirer confiance et sécurité dans la société », a précisé Pierre Mabiala, précisant que le gouvernement de la République portera une attention toute particulière aux conclusions de ces travaux.

P.W.D.

EDUCATION

Le Congo sera bientôt doté d'un Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif

Tiré de trois axes programmatiques de la Stratégie sectorielle de l'éducation 2015-2025, le Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (Praased) sera cofinancé par la Banque mondiale (BM) et le gouvernement congolais à hauteur de 70 millions de dollars, soit environ 38,5 milliards FCFA

Ce projet qui a été présenté le 18 octobre au cours d'une cérémonie organisée à la Grande bibliothèque universitaire de Brazzaville vise, entre autres, la construction d'un système éducatif performant devant permettre d'offrir une éducation de base de qualité à tous les apprenants. Il devrait aussi répondre aux besoins en ressources humaines de qualité d'une économie émergente et rendre le système éducatif congolais plus efficace et plus performant.

En effet, le Praased a été approuvé par le Conseil d'administration de la BM en fin avril dernier. Son lancement est suspendu à la signature de l'accord de financement entre les deux parties. Le Congo le financera à hauteur de 40 millions de dollars et la BM 30 millions de dollars. Une fois mise en œuvre, il bénéficiera aux élèves des écoles primaires publiques et conventionnelles ainsi qu'aux enseignants.

Selon le représentant résident de la BM au Congo, Djibrilla Issa, les appuis de son institution au secteur de l'éducation au Congo portent sur des domaines précis. Il s'agit, entre autres, d'accroître fortement les investissements dans le développement de la petite enfance qui constitue un bagage crucial pour les apprentissages et la productivité ultérieurs. Elle devra aussi faire en sorte que les enfants scolarisés acquièrent effectivement les compétences fondamentales ; faciliter l'accès à une éducation de qualité chez les filles et les enfants issus des milieux défavorisés ainsi que ceux qui vivent avec handicap. L'appui de la BM va aussi remédier au fossé entre les études (formation professionnelle, enseignement supérieur) et le marché du travail ; résoudre les problèmes liés au système éducatif à tous les niveaux. Le but étant d'accroître l'efficacité et la transparence à travers notamment le renforcement du système d'information et



de gestion de l'éducation, le suivi-évaluation, le renforcement des capacités institutionnelles, la mise en place d'un dispositif national d'évaluation des apprentissages. « Les différentes actions envisagées pour atteindre les objectifs fixés par le gouvernement seront conduites selon une approche interministérielle, impliquant le secteur de l'éducation avec ses trois ministères en charge des enseignements, mais aussi le ministère de la Fonction publique et celui des Finances. A cet effet, le projet sera une plateforme d'échanges et de discus-

Les participants / crédit photo Adiac
sions sur les grandes questions du système éducatif congolais avec l'optique de déboucher sur des solutions appropriées et durables pour garantir une éducation de qualité au Congo », a-t-il précisé.

Ce projet présente aussi, d'après Djibrilla Issa, une approche novatrice par la création d'une synergie entre santé, protection sociale, l'éducation et marché du travail ; l'utilisation des TIC. Le nouveau système d'information et de gestion de l'éducation et la mise en place de la carte scolaire utiliseront, à cet effet, les tablettes et les

« smartphones » pour la saisie et le traitement des données et la mise en place des mécanismes. Cela pour accroître la participation de la société civile, la redevabilité et assurer le suivi des actions auprès des bénéficiaires du projet par l'utilisation des lignes téléphoniques afin de permettre aux parents d'élèves et autres parties prenantes de faire suivre et d'informer les autorités sur la qualité de l'enseignement, l'assiduité des enseignants et la distribution effective des manuels. « Comme vous le voyez, ce projet s'inscrit dans la logique de ce triptyque : Offre, qualité et pertinence qui guident les interventions de la BM dans ce secteur depuis 2000, à travers le projet d'abord le Praabase maintenant achevé et avec le projet de formation professionnelle et employabilité en cours d'exécution », a-t-il conclu.

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a, de son côté, rappelé que ce projet élaboré avec l'appui de la BM, répond aux défis identifiés au niveau de trois axes majeurs de la Stratégie sectorielle de l'éducation.

Parfait Wilfried Douniama

ACTION SOCIALE

Le Rotary club Brazzaville Libota apporte du sourire aux enfants des personnes vivant avec handicap

« Un sourire pour un enfant » : c'est la désignation de cette action, consistant à la distribution des kits scolaires aux enfants dont les parents vivent avec handicap. Cette activité a eu lieu le week-end dernier à l'Institut des Jeunes sourds de Brazzaville.

C'est en vue de donner l'égalité des chances et lutter contre l'exclusion, que le Rotary club Brazzaville Libota a encouragé les parents à ne pas déscolariser leurs enfants en leur offrant des kits.

Les enfants sont les élites de demain. Les personnes vivant avec handicap, comme d'autres parents, sont confrontées à d'énormes difficultés pendant la période de la rentrée scolaire.

Yvette Yolande Ambendet, présidente du Rotary club Brazzaville Libota pour l'année 2016-2017, a précisé qu'ils sont venus remettre des kits scolaires aux enfants, parce qu'ils accordent beaucoup d'importance aux problèmes de santé, d'éducation et d'alphabétisation.

« Le mois d'octobre est celui de l'alphabétisation et de l'éducation de base. Comme le Rotary œuvre aussi pour le bien-être social des personnes démunies et vulnérables, et vu que la personne

handicapée est une personne vulnérable par son handicap, nous avons pensé apporter cette contribution pour essayer d'aider ces parents et les encourager à envoyer leurs progénitures à l'école. Nous espérons que les bénéficiaires en feront

offrir des kits à nos enfants, cela nous a donné de l'espoir. Cette année, nos enfants iront à l'école comme tout autre enfant car l'éducation appartient à tous, et que tout enfant a le droit d'en bénéficier », a déclaré Hermann Koyo.



Les membres du Rotary club Brazzaville Libota posant avec un échantillon d'enfants et des personnes vivant avec handicap (DR)

bon usage », a-t-elle précisé. Hermann Koyo, l'une des personnes vivant avec handicap et parent de deux enfants, dont l'un est en classe de CM1 et l'autre en classe de CE1, s'est dit très ému de l'action du Rotary club Brazzaville Libota.

« A plus de deux semaines de la rentrée, nos enfants n'avaient toujours pas des kits scolaires. Et lorsque le Rotary club Libota est venu

Emmanuelle Cendrelie Gamboma, élève en classe de CM1, s'est dite contente pour ce don. « J'ai reçu un sac, des livres, des cahiers et des stylos et je remercie les donateurs pour avoir pensé à nous. Je les promets que je vais passer en classe de CM2 et les invite en même temps à revenir nous remettre des kits scolaires l'année prochaine. »

Bruno Okokana

LIBYE

Il y a cinq ans, Mouammar Kadhafi était assassiné

La mort du leader, décrié et loué tout à la fois, a transformé le pays et la sous-région en une zone de tous les dangers... comme il l'avait prédit !

On impute généralement la mort du colonel Mouammar Kadhafi à la présidence française de M. Nicolas Sarkozy, ce que celui-ci conteste vigoureusement. Il y a cinq ans, le 20 octobre 2011, on annonçait officiellement l'assassinat du leader libyen, traqué dans sa ville de Syrte et retrouvé dans une canalisation où quelque exalté l'avait abattu d'une balle (de son propre pistolet semble-t-il) à la tête. Une année durant, la Libye avait été pilonnée par les forces occidentales françaises, britanniques et – un peu en traînant – américaines.

L'Italie, ancienne et éphémère puissance coloniale, avait alors, sous la présidence du conseil de Silvio Berlusconi, tenté de freiner des quatre fers pour sauver un allié certes encombrant mais partenaire de poids aussi en affaires. Quelques mois avant le déluge de feu qui devait détruire son pays, Mouammar Kadhafi était venu à Rome et avait donné une interview d'une rare prémonition. « Si vous (les Occidentaux) m'éliminez, vous aurez l'immigration. Des hordes d'Africains analphabètes iront envahir l'Europe depuis la Libye. Et il n'y aura personne pour les arrêter », avait-il déclaré.

Outre pour « les hordes d'analphabètes », ce scénario est aujourd'hui celui qui s'est vérifié, les guerres en Syrie et en Irak ayant gonflé les rangs des migrants. Tous tentent de sauter dans un bateau depuis la Libye, à 300 Km des côtes italiennes. Il avait annoncé que le chaos qui régnerait favoriserait la pénétration des troupes de Ben Laden en Europe. Le leader du mouvement terroriste d'Al Qaida a été tué, mais ceux qui lui ont succédé ont mis sur pied le terrible État islamique qui essaime aujourd'hui jusqu'au Nigéria, à toujours partir de la Libye, après avoir pris naissance en Irak.

La Libye d'aujourd'hui est un pays qui peine à se ressouder. Les différentes entités se sont renforcées ; de géographiques elles sont devenues politiques et antagonistes. Dans le même temps, deux parlements et deux gouvernements rivaux ne parviennent pas à s'entendre, alors que sur le terrain des milices font le coup de feu continu et retardent un retour à la normalité et la reprise paisible des exportations de pétrole. L'Italie appuie les efforts de pacification. L'hôpital militaire de Misurata qu'elle a permis de faire re-fonctionner est opérationnel depuis jeudi, a annoncé la ministre de la Défense Roberta Pinotti, estimant qu'il représentait désormais un pôle d'excellence contre les défis sanitaires que le pays doit affronter.

Lucien Mpama

Vers la fin du « caporalat » en Italie ?

Les Africains d'Italie, clandestins ou réguliers en situation difficile, affrontent des conditions inhumaines sur les champs de tomates où règne le caporal.

C'est le recours facile, presque un appel d'air et un leurre de bien-être : lorsque des étrangers n'ont pas trouvé du travail en Italie, leur premier réflexe est d'aller se faire embaucher dans les plantations. Tomates, oranges, raisins, olives et même choux et légumes divers attendent de la main d'œuvre pour leur cueillette, et ne pas pourrir en pied. Les propriétaires des grandes exploitations recourent alors à des bras taillables et corvéables à merci, en se servant d'un intermédiaire. C'est le caporal.

Le caporal a pratiquement droit de vie et de mort sur la plantation. Car seul lui connaît le patron, connaît les personnes qu'il veut embaucher et jusqu'à quelle marge extrême il peut baisser le prix de l'heure de travail, qui n'est pas forcément ce que le propriétaire d'une plantation a convenu avec lui. Le phénomène a gagné en ampleur au fil des temps, les abus se multipliant. Ainsi, après des révoltes des récolteurs l'Italie découvre que Sénégalais, Burkinabè, Roumains ou Tchèques sont contraints de loger dans des baraquements, sans eau ni électricité, pour rester au plus près d'un champ et conserver leur travail.

Et que, comme aurait dit Voltaire dans Candide, c'est à ce prix que les fruits et les légumes arrivent frais sur les étals des vendeurs. Car la concurrence est rude. Il n'est pas rare que des combats éclatent entre récolteurs, ou entre eux et les populations d'un village excédées par des dégradations ou des nuisances. En Campanie, dans les Pouilles, en Calabre ou en Sicile, les propriétaires de plantations payent une moyenne de 5 euros au caporal. Celui-ci se réserve le droit de prélever ce qu'il veut sur la paye, qui arrivera au « travailleur »... Les révoltes se sont souvent terminées par des morts. C'est pour mettre fin à ce phénomène que le Parlement a adopté mardi soir une loi prévoyant prison ferme, amendes et confiscations de biens pour les employeurs et intermédiaires exploitant des centaines de milliers de travailleurs agricoles à travers le pays. « Un pas en avant extraordinaire », avaient réagi les principaux syndicats en septembre, lorsque le projet de loi avait été présenté en première lecture au Sénat. Pendant longtemps, la classe politique a fait montre d'une mauvaise volonté manifeste pour légiférer en ce domaine. Le plus grand syndicat d'Italie, la CGIL (Confédération générale du travail) soutient qu'au mois de mai dernier, le pays comptait jusqu'à 430.000 travailleurs agricoles. Italiens ou étrangers sont victimes de graves formes d'exploitation du Nord au Sud de la Péninsule. Cette année, ils seraient 30 à 50.000 de plus que l'année dernière. Le nombre gonfle avec les saisonniers venant pendant l'été pour la récolte des tomates, qui obligent les propriétaires à une course contre la montre pour sauver leur délicate production.

La nouvelle loi prévoit jusqu'à six ans de prison ainsi que 1.000 euros d'amende par personne exploitée pour les employeurs comme les intermédiaires, ainsi que la confiscation de leurs biens, une mesure qui a déjà fait ses preuves dans la lutte contre la mafia. Mais une voix reste silencieuse dans ce contexte, ne sachant pas jusqu'à quel point la nouvelle législation pourra lui être favorable : celle de la masse des précaires contraints à la discrétion car pas toujours en règle avec la loi.

Lucien Mpama

RCA

Le GTSC projette de lancer une pétition pour réclamer le départ de la Minusca

Le Groupe de travail de la société civile (GTSC) a annoncé, le 17 octobre à Bangui, lors d'une conférence de presse, le lancement d'une pétition. Cette plateforme des forces vives de la Nation exige le retrait de la Minusca et la prise en charge de la situation sécuritaire par le gouvernement pour le retour de la stabilité.

Devant le regain de violences, la société civile est montée au créneau pour rappeler au pouvoir et à la Minusca sa mission. C'est dans cette optique qu'elle va lancer ce 19 octobre une pétition, demandant au gouvernement de protéger la population tout en réclamant le retrait de la Minusca.

Le Coordonnateur de la société civile, Gervais Lakosso a, lors de cette conférence de presse, mis en cause les forces internationales d'être de connivence avec les groupes armés non conventionnels et demander une sanction pour ses responsables. « Nous voulons le retrait de la Minusca de Centrafrique et que les responsables soient sanctionnés », a-t-il déclaré.

Par la même occasion, il a souligné que cette protestation vise aussi à mettre un terme à l'embargo sur les armes en RCA. « Nous voulons par cette pétition, interpellé le comité de sanctions et le conseil de sécurité en vue de demander la levée de l'embargo sur les armes, pour permettre le réarmement de nos forces armées régulières », a réclamé le Coordonnateur de la société civile.

Cette pétition de la société civile intervient aussitôt après son retrait du comité consultatif et de suivi du DDRR. La société civile rappelle aux autorités nationales d'acheminer sans délai la demande de la levée de l'embargo. « Le redéploiement, sans condition, des FACA pour la protection du territoire national et de la population civile, fait partie de nos préoccupations. Le gouvernement a le devoir d'organiser le désarmement volontaire ou forcé des groupes armés, afin de restaurer la sérénité de la population », a-t-elle exigé.

En 2014, la société civile avait lancé la première pétition, demandant le retrait des troupes tchadiennes de la Misca. Ces derniers n'avaient pas respecté leurs missions assignées. Ils avaient tiré sur la population civile et plusieurs morts ont été enregistrés.

RJDH

EMPLOI DES JEUNES

Akinwumi Adesina ne cache pas « l'embarras »

Abidjan, la capitale de la Côte d'Ivoire, a accueilli la conférence ministérielle régionale de l'Afrique de l'ouest pour l'emploi des jeunes.

La directrice du département du développement humain de la Banque africaine de développement (BAD), Sunita Pitamberi, a présenté « la Stratégie pour l'emploi des jeunes en Afrique (SEJA) » devant les ministres, organisations des jeunes, les chefs d'entreprises, les universitaires et les représentants de la société civile. Le président de la BAD, Akinwumi Adesina, a expliqué le défi des jeunes africains face à l'emploi pour cette population de 480 millions d'âmes, et appelée à doubler d'ici à 2025. Il s'est indigné de la « façon volontaire dont des milliers de jeunes courent le risque de la traversée de l'océan pour l'occident », relevant au passage l'embarras créé par cette crise. La population africaine s'accroît mais l'emploi ne suit pas. Ce qui favorise la migration.

Il a aussi fait état du niveau élevé du chômage en Afrique en général, source de tensions sociale, politique et de déstabilisation, mais également facteur d'exode rural, et l'impact des problèmes environnementaux et des gaz à effet de serre : « Les zones rurales sont devenues des zones de misère et de recrutement du terrorisme », a regretté le président de la BAD.

En réponse à la crise de l'emploi des jeunes, la BAD a adopté une Stratégie pour l'emploi des jeunes en Afrique (SEJA) pour la période de 2016-2025, par la création de 25 millions d'emplois, a-t-il dit. Ces emplois seront orientés dans le secteur de l'entrepreneuriat agricole, à travers le programme, « Enable (activer) » pour le financement de projets liés à la modernisation de l'agriculture dans trente pays. L'accent sera également mis

sur les Technologies de l'information et de la communication (TIC). Akinwumi Adesina a insisté sur l'adéquation entre la formation des jeunes et le marché de l'emploi, ainsi que la nécessité pour les jeunes à aspirer aux filières technologiques de l'ingénierie. Enfin, il s'est montré favorable à aider les jeunes dans l'accès aux financements par la création des synergies bancaires, en vue de réduire les risques dans le financement des jeunes.

En ce qui concerne les jeunes dames, le président de la BAD a annoncé la création d'un fonds de 3 milliards de dollars. Il a aussi appelé à l'accroissement de la politique d'électrification dans les zones rurales, car « le développement n'est pas seulement une question de finances, mais aussi d'accélérer et transformer la qualité de vie de nos populations ».

Noël Ndong

CENTRAFRIQUE

« Sangaris avait été un succès », selon Jean-Yves Le Drian

Le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a estimé que l'opération française en Centrafrique avait été un « succès ». L'opération Sangaris sera officiellement close, le 31 octobre à Bangui.

« Nous fermons une opération parce que cette opération a été un succès », a déclaré devant l'Assemblée nationale Jean-Yves Le Drian. Et de relever : « Même si la stabilité n'est pas totalement revenue, il importe maintenant que (...) le relais soit pris et par les forces centrafricaines et par la mission des Nations unies ».

« Nous avons évité des massacres de masse (...) permis un processus de réconciliation intercommunautaire, la reconstitution de l'Etat centrafricain, une élection présidentielle, des élections législatives. Nous avons aussi permis la mise en œuvre d'un outil de formation de la nouvelle armée centrafricaine et le déploiement de la mission des Nations unies pour garantir la sécurité

sur le moyen terme de ce pays », a-t-il cité lors d'un débat sur les opérations extérieures de la France.

La Centrafrique peine à se relever du chaos de la guerre civile, provoquée en 2013 par le renversement du président François Bozizé par des rebelles Séléka majoritairement musulmans, entraînant une contre-offensive des milices anti-balaka majoritairement chrétiennes. Des groupes armés sont toujours actifs dans le pays. Onze personnes ont encore été tuées samedi au cours de violences dans un camp de déplacés dans le centre du pays. « Nous n'abandonnons pas pour autant la Centrafrique. Nous continuerons à accompagner et à soutenir les forces internationales », a martelé Jean-Yves Le Drian.

Environ 350 militaires français, équipés de drones d'observation, resteront présents en RCA, dont une centaine au sein de la Minusca, notamment au niveau de l'état-major.

Josiane Mambou Loukoula



AG Partners
agence conseil en communication



Publicis Africa Group

Un nouvel embarquement ! Vous voulez rejoindre la planète Publicité
chez AG Partners Publicis au Congo:

Ticket d'entrée obligatoire:
Niveau d'études DUT / Master et 3 à 5 ans d'expérience en agence de communication
ou chez l'annonceur.

Fin d'embarquement :
04 novembre 2016

Mot de passe:
Dynamisme: Créativité: Négociation: Ouverture d'esprit

Places disponibles:
Chef de publicité / Assistant Chef de publicité
Assistant Média / Responsable Média
Directeur Artistique / Graphiste
Community Manager / Digital

Code d'accès:
+242 04 032 01 72. rhcongo@ag-partners.com

Ps: Places disponibles mais limitées pour des stagiaires dans le domaine



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

Croire en vous

Attijariwafa bank annonce la signature d'un Protocole d'Accord portant sur l'acquisition d'une participation majoritaire dans Cogebanque (Rwanda)

Kigali, le 19 octobre 2016

Dans le cadre de la visite officielle de Sa Majesté le Roi Mohammed VI au Rwanda, Attijariwafa bank et un groupe d'actionnaires de Cogebanque ont signé ce jour à Kigali un protocole d'accord portant sur l'acquisition par Attijariwafa bank d'une participation majoritaire dans Cogebanque. La réalisation de la transaction est subordonnée à certaines conditions suspensives, notamment la signature d'un contrat de cession et d'acquisition d'actions et l'obtention des autorisations réglementaires requises.

Cogebanque est une banque dont le siège est basé à Kigali, disposant d'un effectif de 292 employés et d'un réseau de 23 agences. En 2015, Cogebanque a enregistré un produit net bancaire de 166,1 millions de dirhams et un résultat net de 34,3 millions de dirhams.

Contact Communication Groupe

Mme Saloua Benmehrez
Mail : s.benmehrez@attijariwafa.com

Contact Communication Financière

Mme Ibtissam ABOUHARIA
Mail : i.abouhari@attijariwafa.com

Cours de change MAD / FRW = 75,3 au 31-12-15
FRW : franc rwandais

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DIPLOMATIE

Dix-neuf accords bilatéraux entre le Maroc et le Rwanda

En tournée est-africaine, le roi du Maroc Mohammed VI a signé avec le président rwandais Paul Kagame, des accords bilatéraux dans le secteur économique.

Cette tournée « se fait dans une zone qui était jusqu'à présent inaccessible pour le Maroc. On n'a jamais eu de présence, ni diplomatique, ni économique, ni culturelle, ni historique (...) en Afrique de l'Est », a expliqué à l'AFP un responsable marocain accompagnant le roi, sous couvert de l'anonymat.

Tout au long de ces visites officielles, affirme ce même responsable marocain, « Il y aura des accords pour l'installation de banques pour la coopération financière, pour des projets dans l'industrie pharmaceutique, le logement social, le tourisme, l'énergie solaire... »

Il sera également question pour le roi du Maroc, de promouvoir la candidature de son pays visant à réintégrer l'Union africaine (UA), quittée il y a plus de trente ans, pour protester contre l'admission de la République arabe sahraouie démocratique, qui revendique l'indépendance du Sahara occidental.

Ex-colonie espagnole, le Sahara occidental est contrôlé depuis 1975 par le Maroc. Le Front Polisario, soutenu par l'Algérie, milite pour l'indépendance et réclame un référendum d'autodétermination, alors que Rabat propose comme solution une large autonomie sous sa souveraineté.

Le Maroc a officiellement demandé en septembre à réintégrer l'UA. Le retour du Maroc au sein de l'organisation panafricaine doit être validé par un vote au sein de la Commission de l'UA. Après le Rwanda, le roi marocain devrait se rendre en Tanzanie et en Ethiopie.

Josiane Mambou Loukoula

ENVIRONNEMENT

Ségolène Royal et le pape François en syntonie sur l'écologie

La ministre de l'Ecologie a conduit une délégation française à une cérémonie de canonisations au Vatican. Elle a pu échanger avec le pape.

Le Vatican a déclaré saints sept nouveaux fidèles, dimanche dernier, au cours d'une messe célébrée par le pape François. Comme de tradition lorsqu'un Français doit être déclaré saint, c'est un ministre qui a conduit la délégation venue de France. « Une » ministre en l'occurrence, Mme Ségolène Royal qui, comme ministre de l'Environnement, présente plus d'un point d'affinités avec le Souverain pontife, auteur d'une encyclique qualifiée par tous d'écologique : Laudato Si. La ministre a pu échanger quelques mots avec le pape avant la messe, le remerciant pour son encyclique sur « la sauvegarde de la maison commune », la Terre. Elle a dit au pape que cette encyclique avait eu une grande influence dans la dynamique de l'Accord de Paris sur le climat, en décembre dernier. Ségolène Royal est également la présidente de la Conférence de Paris sur le climat (COP21), et en charge des relations internationales sur le climat.

On comprend dès lors pourquoi les deux personnages ont pu par-



Le pape François et Ségolène Royal / Sébastien Bozon (AFP)

ler, même si brièvement le même langage sur l'urgence, qu'il y a à sauver la planète du péril de ses gaz nocifs. Ce sera l'objet de la conférence qui s'ouvre le 4 novembre prochain au Maroc. La ministre française a dit à la presse son souhait de voir l'Eglise catholique intervenir auprès des pays à majorité catholique pour que la communauté internationale soit assurée de chances de succès au Maroc, dans un peu plus de deux semaines désormais.

Avant la cérémonie de canonisation de la Place Saint-Pierre

dimanche, la ministre avait déjà marqué sa déférence à l'égard du Vatican. Elle avait agrafé les insignes de commandeur de la légion d'honneur sur la poitrine de Mgr Angelo Becciu, le substitut de la Secrétairerie d'Etat du Saint-Siège, en clair, le N°3 du Vatican. Parmi les sept nouveaux saints proclamés par l'Eglise figuraient deux Français : sœur Elisabeth de la Trinité et frère Salomon Leclercq morts, l'une au début du 20^e siècle et l'autre, vers la fin du 18^e.

Lucien Mpama



MOUVEMENT ACTION ET RENOUVEAU (MAR)

« CITOYENS CONGOLAIS, EN AVANT ! »

DECLARATION DU MOUVEMENT ACTION ET RENOUVEAU - MAR - SUITE AUX EVENEMENTS SURVENUS DANS LE DEPARTEMENT DU POOL.

Une réunion urgente du Mouvement Action et Renouveau a été convoquée au siège du Parti, ce 13 Octobre 2016 par Son Président, Monsieur Roland BOUITI -VIAUDO en rapport avec les événements survenus dans le Département du Pool.

Analysant en profondeur la situation qui prévaut actuellement dans ce Département, le Mouvement Action et Renouveau - MAR- s'est indigné sur le drame atroce que vivent ces populations prises en otage par des bandes armées, alors que les habitants de cette partie de notre pays ne demandent qu'à vaquer librement à leurs occupations quotidiennes, à vivre en paix et à participer aux côtés de toutes les congolaises et tous les congolais aux efforts de développement du Congo.

Tout en exprimant sa compassion face à cette situation tragique et poignante, le MAR s'incline devant la mémoire de tous les compatriotes disparus, présente ses condoléances les plus émues aux familles éplorées, et condamne de la manière la plus ferme et la plus intransigeante les auteurs de ce drame qui a endeuillé lourdement le Congo.

Le MAR demande aux acteurs de cette barbarie d'un autre âge de se ressaisir et rejoindre sans délai le giron national.

Le MAR saisit cette douloureuse circonstance pour rappeler que la vie humaine est sacrée et que les ravages humains, sociaux et économiques occasionnés par ces événements, autant que ceux déjà vécus

par le passé, réduisent les chances de croissance et de développement du Congo et fragilisent l'unité nationale.

Le MAR encourage le Gouvernement de la République à prendre toutes les mesures et règlements en vigueur dans notre pays pour traquer jusqu'à leur dernier retranchement les auteurs de ces violences.

Dans ce sens, la justice doit être rendue avec la plus grande fermeté. Le MAR soutient le Président Denis SASSOU-N'GUESSO et le Gouvernement de la République pour les efforts mis en œuvre afin d'éradiquer cette situation et ramener définitivement la paix et la quiétude dans le Département du Pool.

Le MAR appelle ses militants et sympathisants et l'ensemble des congolaises et congolais à faire barrage à toutes les tentatives visant à déstabiliser le Congo pour que triomphent la démocratie, l'Etat de droit et l'Unité nationale.

Vive le Congo, un et indivisible !

Vive le Président Denis SASSOU-N'GUESSO !

Vive la République !

Fait à Pointe-Noire, le 13 Octobre 2016

Le MAR

NECROLOGIE

La famille TCHIYOMBO représentée par le Docteur LOEMBET Benoit.

La famille MADOUNGOU représentée par Messieurs BATCHI BOUNAGA Victor, TATY Joseph, DJEMBO TATY Alphonse, Colonel SARLABOUT Joseph, Madame Cardorelle Florence, Monsieur LOEMBET Désiré et madame MAS-SANGA MAKAYA Marie Jeanne.

La famille TCHIKONDO représentée par Madame DELLAU Jacqueline, PACKA Florence et Max Toussaint LOEMBA.

Les enfants MOUMBOULI, les enfants MAYORDOME, les enfants BATANGOUNA ont la douleur de vous annoncer le décès de leur fille, mère, sœur et tante, la veuve BATANGOUNA née TOUKOULA Marie Jeanne Agent ATC/CFCO retraitée survenu le samedi 15 Octobre 2016 à 6h30' à l'hôpital général Adolphe Cissé.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial, avenue de l'indépendance, arrêt secrétariat, face au siège de l'arrondissement N°3 Tié-Tié.

Les auront lieu le mercredi 26 Octobre 2016 à 15h30' au cimetière familial de Loubou.

Paix à son âme

Avis de recrutement

Dans le but d'étendre et redynamiser son réseau de distribution, le quotidien "Les Dépêches de Brazzaville" portent à la connaissance du public brazzavillois qu'il recrute des revendeurs pour étoffer sa force de vente.

Toute personne intéressée est priée de se rapprocher de nos bureaux ou de nous contacter au : 06 800 76 36 / 05 595 34 94.

Réception :

- Lundi
 - Mercredi
 - Vendredi
- } 10h00-12h00 / 15h00-17h00

VISION

Canal 304 DU BOUQUET CANAL +

BRAZZA Express
Actualité-Economie-Politique
Sur votre chaîne Africaine
Tous les Jeudis à partir de 9h30

24H/24

NOS EMISSIONS
Club d'Elites-Passerelle-Tour D'horizon-Arrêt Majeur-Débat Chrétien
Au Coeur des Mystères-Play-Décryptage-90Min Chez Vous-Planète Sport
Dimanche des Lions-Café des Sports-Meeting Point-La Matinale...

- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité

Disponible sur les bouquets

TNT CANAL+ eutelsat TV+

Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)
REPUBLIQUE DU CONGO-BRAZZAVILLE
CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49



COMMUNIQUÉ

Pour tous vos soucis de santé et pour un suivi et un résultat efficace une seule entreprise à votre disposition vers l'Afrique du Sud, AGS International Medical and Evacuation Services :

Quels sont nos services :

- Evacuation sanitaire ordinaire et par avion médicalisé
- Démarche administrative pour l'obtention d'un visa médical
- Hébergement, nutrition, transport et prise de rendez-vous
- Assistance médicale
- Conseil et orientation des malades
- Assurance maladie et assurance étudiant (sur le territoire sud africain)
- Vente et fourniture d'équipements médicaux sur commande
- Rapatriement des dépouilles mortelles vers les pays d'origine
- Formation du personnel médical

Pour de plus amples renseignements nous contacter à :

Brazzaville : 21 Rue Bandas, Avenue des beaux parents / Poto-poto / Tél : +242 05 599 99 99

Pointe-Noire : Tél +242 06 857 03 80

KINSHASA Représentation ALTIUS

370 Avenue Kababasele Tsiama (Ex Flambeau) Kinshasa - Gombe

Tél : +243 818 883 174 / +243 844 678 700

Votre santé c'est notre préoccupation



MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE L'ACTION HUMANITAIRE
ET DE LA SOLIDARITE

PROJET LISUNGI - SYSTEME DE FILETS SOCIAUX

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°15/MASAHS/PL-SFS/UGP-2016
« Relatif au Recrutement du Comptable de l'Unité de Gestion du Projet LISUNGI pour les zones d'extension »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Agence Française de Développement (AFD) un don pour financer le programme LISUNGI-Système de Filets Sociaux, et se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour recruter le Comptable de l'Unité de Gestion dudit projet pour la gestion des zones d'extension.
2. Sous la supervision directe du Responsable Administratif et Financier du Projet, le comptable est chargé de : la tenue de la comptabilité, la révision comptable, l'établissement des comptes annuels, la réalisation des déclarations fiscales et sociales. Il veille à la bonne tenue du système d'information et de gestion basé sur le logiciel TOM2PRO. Il assiste le RAF dans l'exécution de ses tâches.
3. Le comptable sera recruté pour une durée d'une (01) année renouvelable, sous réserve de l'évaluation semestrielle et annuelle satisfaisante de ses performances, et ce jusqu'à la fin du projet, après une période probatoire de six (6) mois au cours de la première année.
4. Le comptable travaillera à Brazzaville, au siège du projet LISUNGI.
5. Pour conduire cette mission, le comptable devra :
- être de nationalité congolaise ;
- avoir une formation universitaire : **Bac+3 minimum, diplômé(e) en comptabilité, gestion ou équivalent;**
- démontrer d'au moins cinq (05) ans d'expérience en matière de gestion comptable au poste de comptable au sein d'un ou plusieurs projets financés par les bailleurs de fonds ou d'une grande entreprise du secteur privé ;
- avoir une parfaite maîtrise du logiciel TOM2PRO.
6. Le consultant sera sélectionné en conformité avec les Directives de l'AFD, en matière de sélection de consultants. Il travaillera au sein de l'UGP, dont le siège se trouve à Brazzaville tel qu'indiqué ci-après.
7. Les dossiers de candidature (lettre de motivation, casier Judiciaire et certificat de nationalité, CV du candidat, les copies des diplômes certifiées, certificats de travail, ou tout autre document justifiant la formation, références concernant l'exécution de missions analogues, etc.) sont à déposer au plus tard le **04 novembre 2016** aux adresses ci-dessous, sous pli fermé et portant la mention « **AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°15/MASAHS/PL-SFS/UGP-2016, RELATIF AU RECRUTEMENT DU COMPTABLE DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET LISUNGI POUR LES ZONES D'EXTENSION** »
8. Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis à manifestation d'intérêt pourront être obtenus au siège du Projet LISUNGI-Système de filets sociaux, sis Forêt de la patte d'oie, Route de l'aéroport, Batignolles, Brazzaville (République du Congo); Tél : 00242 05 659 12 50 / 00242 04 044 80 24; E-mail : lisungiprojet@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 20 octobre 2016.

Le Coordonnateur de LISUNGI

Alfred Constant KIAKOUAMA.

CAN 2017

Les groupes de la phase finale révélés

Voici les groupes de la phase finale de la 31^e Coupe d'Afrique des nations 2017, qui se disputera du 14 janvier au 5 février 2017 au Gabon, après le tirage au sort effectué mercredi à Libreville:

Groupe A, au Stade de l'Amitié, Libreville: Gabon, Burkina Faso, Cameroun, Guinée Bissau

Groupe B, au Stade de Franceville: Algérie, Tunisie, Sénégal, Zimbabwe

Groupe C, au Stade d'Oyem: Côte d'Ivoire, RDC, Maroc, Togo

Groupe D, au Stade de Port-Gentil: Ghana, Mali, Egypte, Ouganda

La phase de poule se déroule du 14 au 25 janvier. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale, qui auront lieu les 28 et 29 janvier. Les demi-finales sont programmées les 1^{er} et 2 février, le match pour la 3^e place le 4 février et la finale le 5 février.

Camille Delourme

MODE

Les artistes congolais sur la scène de Pefaco hôtel Maya Maya 5* le 22 octobre

L'annonce de cet événement dénommé : Soirée Culture et Arts (SCA) qui est à sa première édition, est faite par son organisatrice, Splendide Lendongo. Elle aura lieu, le 22 octobre au Fepaco hôtel Maya Maya 5* à 17h30.

C'est dans le but de promouvoir les artistes congolais, que la maison de mode Lends, dirigée par Splendide Lendongo, organise cette soirée. Bien avant sa tenue, son initiatrice, a organisé tout récemment, une conférence de presse au Pefaco hôtel Maya Maya 5 étoiles. La Soirée Culture et Arts (SCA) servira de plateforme de promotion des artistes congolais via un programme corsé qui tourne autour de plusieurs défilés de mode d'une pléiade de stylistes-modélistes en provenance de Brazzaville et de Pointe-Noire. On note aussi la présence des contorsionnistes, danseurs, chanteurs,



Splendide Lendongo, initiatrice de la Soirée Culture et Arts

humoristes et le doigté d'un pianiste pour égayer la soirée. Des articles de mode seront également en vente pendant la soirée. L'événement vise à mettre en compétition plusieurs passionnés de la mode parmi lesquels sera élu au moins un gagnant qui sera « Le jeune créateur de la Soirée Culture et Arts première édition ». En tant que gagnant, il bénéficiera d'un accompagnement à la réalisation de son projet visant à le sortir de l'informel et à le faire connaître du public. La SCA sera également accompagnée par des différents sponsors et partenaires, toutefois l'appel aux éventuels sponsors désirant participer à l'événement reste ouvert. Notons que l'accès à la soirée sera sur présentation de tickets vendus dans différents endroits de la capitale.

Bruno Okokana

NÉCROLOGIE



La famille Ondzanga, Mme Ondzanga Leticia, les enfants et petits fils Ondzanga, informent les parents, amis et connaissances que les obsèques de leur père, frère, et grand père, M. Maurice Ondzanga, colonel à la retraite, décédé le 12 octobre à Brazzaville, auront lieu vendredi 21 octobre selon le programme ci - après :

- 9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville;
- 10h 00 : recueillement au domicile familial, sis 176 de la rue Ombelé quartier maman Mboulé -Talangaï
- 14h 00 : départ pour le cimetière Bouka V.I.P
- 16h 00 : fin de la cérémonie.



Les familles Bolemas, Kenguepoko et les enfants informent les leurs que le programme des obsèques de leur regretté père, oncle et grand-frère Emmanuel de Jésus Bolemas, ancien cadre du ministère des Finances et de l'économie forestière, décédé le 13 octobre 2016 à Brazzaville se dérouleront comme suit: Vendredi 21 octobre :

- 9h00 : levée de corps à la morgue municipale du CHU;
- 10h00 : recueillement au domicile P38/21, avenue 2e division des Blindées (quartier Clairon) à Poto-Poto;
- 12h00 : messe en la basilique Sainte-Anne du Congo;
- 14h00 : départ pour le cimetière privé Bouka;
- 16h00 : fin de cérémonie.

Très touchés par la sympathie et le soutien multiforme manifestés à leur égard lors du décès survenu le 21 août 2016 à Angers en France de M. Mouanga Lazare « Morgan » ; la veuve, les enfants et petits enfants Mouanga adressent aux parents, amis et connaissances, à l'occasion des 40 jours de « la renaissance en christ du défunt », leurs vives remerciements et expriment leur profonde gratitude.



Lend'S
PRESENTE

Le **22**
OCTOBRE 2016
a partir de 17h30

PEFACO HOTEL MAYA-MAYA

CONCOURS DE COUTURIERS (E) JEUNE CREATEURS DE MODE, SPECTACLE MUSICAL, CONTORRIONNISTE, DANSE, HUMOUR...100% CONGOLAIS

Soirée Culture & Arts

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU MINISTRE DE LA CULTURE & DES ARTS, DE LA CHAMBRE DE COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DE L'AGRICULTURE ET DES METIERS DE BRAZZAVILLE

Buffet cocktail et boissons non alcoolisées et alcoolisées à volonté (whisky...)

PAF 35.000 Frs
50.000 Frs

info line : 06 929 26 50 - 01 929 26 50 - 01 631 11 97
contacts.lends@gmail.com
lieu de vente : Boutique LEND'S
114 Rue Mbachis Poto-Poto vers Madoukou de Ouendzé
soirée culture et arts-sca

ACCORD DE LA CITÉ DE L'UA

Le G7 dénonce un acte sous seing privé

Pour ce regroupement des partis politiques de l'opposition, cet compromis politique n'engage que la majorité présidentielle et ses alliés.

Dans la réaction du 18 octobre 2016 signée par le président Pierre Lumbi Okongo, sur l'issue du dialogue tenu à la Cité de l'Union Africaine (UA) et l'accord politique conclu par les participants, le Groupe des 7 partis politiques, membres du Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement en RDC, a fait constater que ce compromis politique issu de ces assises est « loin d'apporter la solution fiable à la crise institutionnelle intentionnellement créée par la majorité au pouvoir » en RDC.

Pour le G7, en effet, ce dialogue national voulu inclusif dont le but était d'assurer l'organisation des élections crédibles, libres, transparentes et apaisées, qui s'est déroulé en l'absence notamment des forces politiques et sociales réunies au sein du Rassemblement et des représentants d'autres organisations significatives notamment la Cénco, a manqué au principe de l'inclusivité. « En conséquence, le G7 considère que l'accord issu de ce dialogue est un acte sous seing privé qui n'engage que la majorité présidentielle et ses alliés », a conclu cette plate-forme politique.

Respect de la Constitution et le principe d'alternance politique

Pour le G7, qui s'est, par ailleurs, dit profondément attaché au

respect de la Constitution et au principe de l'alternance politique, le renvoi des élections présidentielle et législatives en 2018 est un mépris et une provocation à l'encontre du peuple congolais, souverain primaire, en vertu de l'article 5 de la Constitution. Selon ce regroupement politique, le report des scrutins présidentiels et législatifs ne justifient pas pour des raisons évidentes qui constituent en même temps, les faiblesses du compromis politique obtenu au dialogue de la cité de l'UA. Il est inconcevable, a fait constater le G7, qu'avec un fichier électoral fin prêt au 31 juillet 2017, la Céni mette 9 mois de plus à tourner en rond avant d'organiser les scrutins le 29 avril 2018. La plate-forme décèle également dans l'accord de la Cité de l'UA, le but inavoué de tirer en longueur et de rendre impossible l'organisation des élections. « Alors qu'on évoque des contraintes d'ordre technique, logistique et des délais dits incompréhensibles, il est curieux de voir que l'accord des participants prévoit la présentation par la Céni des budgets tendant à confirmer l'organisation concomitante de tous les scrutins présidentiel, législatif, provincial et les locales », ont souligné les 7 partis politiques.

La plate-forme de l'opposition s'étonne que le souvenir des morts et blessés graves des 19 et 20 septembre 2016 n'aient pas convaincu les participants à ce dialogue à tenir compte des dispositions pertinentes de la



Les leaders du G7

Constitution quant au délai impératif de 120 jours au maximum pour la convocation du corps électoral par la Céni en cas de report. Le G7 a aussi désapprouvé et condamné l'attitude du juge constitutionnel, « qui a préféré siéger irrégulièrement en violation de la Constitution et de son règlement intérieur pour autoriser arbitrairement la Céni de prolonger indéfiniment les délais de convocation du corps électoral pour la présidentielle ». Pour les partis membres de ce regroupement politique, s'agissant de la gestion du pays pendant période dite intérimaire, il n'appartiendrait pas à un groupe d'individus réunis dans un forum non inclusif de décider des missions et attributions des différentes institutions, d'autant plus que

celles-ci sont prévues et étayées par la Constitution. Agir autrement, comme cela pourrait être le cas après le 19 décembre, a noté cette plate-forme politique, ne peut que relever d'un large consensus dans le cadre d'un vrai dialogue. Mais, pour ces partis politiques qui se sont tout de même dits satisfaits que les participants des travaux de la Cité de l'UA se soient engagés, pour la période intérimaire, à ne pas revisiter l'article 220, pierre angulaire de la Constitution, en procédant à la révision constitutionnelle, ni en élaboration d'une nouvelle Constitution, ni même en organisant une quelconque référendum constitutionnel, pour assurer la crédibilité, la transparence et l'impartialité des élections à venir, tous les acteurs gestionnaires de

cette période spéciale ne devront pas être éligibles aux scrutins présidentiel et législatifs.

Le G7, qui a réitéré sa détermination et sa disponibilité à s'impliquer activement dans un dialogue inclusif, transparent et impartial qui conduise à l'organisation des élections présidentielle et législatives crédibles dans les délais les plus courts, appuie, enfin, la mise en œuvre des conclusions du Conseil des ministres européens des Affaires étrangères adoptées le 17 octobre 2016. Ces partis politiques appellent la réunion du 27 octobre à Luanda, en Angola, de soutenir, sans équivoque, le peuple congolais dans sa lutte pour le respect de la Constitution et l'avènement d'une alternance démocratique pacifique.

Lucien Dianzenza

CARITAS

Le programme de sécurité alimentaire réalise des résultats encourageants

Financé par l'Agence norvégienne pour le développement international, Norad, à travers la Caritas Norvège pour une durée de cinq ans, soit de 2013 à 2017, le Programme quinquennal d'appui à la sécurité alimentaire (PQ/SECAL) enregistre des résultats très positifs et palpables.

Exécuté dans trois diocèses, à savoir Kindu (province du Maniema), Kisantu (Kongo Central) et Kongolo (Tanganyika), ce projet a pour objectif de contribuer d'ici 2017 à l'amélioration des conditions de vie de cinq mille six cent quatre vingt-dix-huit ménages paysans producteurs dans les trois provinces.

Le projet d'appui à la sécurité alimentaire financé par Norad a réalisé des avancées dans ses sept domaines prioritaires relatifs à la sécurité alimentaire, à l'environnement, la commercialisation des produits agricoles, la démocratie et les droits humains, le genre, la consolidation de la paix ainsi que le renforcement des capacités.

Pour la sécurité alimentaire par exemple, grâce à ce projet, les résultats atteints au niveau des effets indiquent que 72 % des ménages accompagnés à Kindu, Kisantu et Kongolo, au 31 juillet 2016, mangent régulièrement au moins deux repas équilibrés par jour, contrairement à un repas par jour avant le début du projet. Les rendements à l'hectare des cultures de base chez les



Une bénéficiaire du projet financé par Norad

ménages accompagnés dans les champs communautaires et individuels ont aussi augmenté dans les trois diocèses.

Ce projet a aussi permis aux ménages d'augmenter leur revenu. 58,2 % de ménages enquêtés ont un revenu supérieur ou égal à 950 dollars à Kisantu et 42 dollars par organisation paysanne agricole. Ce fonds a servi à l'approvisionnement en biens au niveau du foyer, la scolarisation des enfants et l'accès aux soins médicaux. Les ménages accompagnés ont amélioré

leurs connaissances en systèmes d'informations et connaissances agricoles et planification des activités.

Dans son volet environnement, grâce à ce projet, 76 % de l'échantillon de ménages accompagnés utilisent les techniques culturales qui restaurent et protègent le sol et l'environnement. Ce projet a permis également dans son volet environnement de former quarante personnes sur la fabrication et l'usage des biopesticides à Kisantu ; 80 personnes dont 24 femmes formées sur

l'implantation et la gestion des pépinières à Kisantu. Sur les autres composantes, le rapport de progrès renseigne que le groupe cible est mieux préparé pour la participation civique par une connaissance augmentée sur le VIH et le SIDA, les pratiques démocratiques, les droits humains et civiques.

L'égalité sociale entre les femmes et les hommes a augmenté dans le groupe cible. En fait, l'alphabétisation des adultes a non seulement amélioré l'intervention des femmes dans les foyers et au sein des associations mais aussi a accru leur efficacité d'agir dans des questions sociales pertinentes à leur vie quotidienne. 41 % de femmes membres des groupements paysans et inscrites dans les centres appuyés par le programme savent lire, écrire et calculer. Le renforcement des capacités des ménages paysans cibles dans la commercialisation des produits agricoles; la résolution pacifique des conflits entre paysans dans les zones du programme ; l'augmentation des capacités d'agents de changement de Caritas Congo et les trois Caritas diocésaines sont autant des résultats récoltés par ce programme quinquennal de sécurité alimentaire dans les trois provinces concernées. Il sied de souligner que plusieurs autres effets non prévus sont enregistrés auprès des bénéficiaires, telle que l'amélioration de leur habitat.

Aline Nzuzi

DIALOGUE

Félix Kabange Numbi parle des grandes décisions prises

Que contient l'accord politique signé le 18 octobre à la cité de l'Union africaine ? La réponse à cette question a été donnée au cours du point de presse tenu le 19 octobre au restaurant Eridge Lodge dans la commune de la Gombe par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, en sa qualité d'initiateur de la campagne patriotique « J'aime mon pays la RDC, je soutiens le dialogue ».

Entouré du coordonnateur national, le Dr Félix Momat, et du président national de l'Union nationale des démocrates fédéralistes (Unadef), Aggée Matembo, le ministre de la Santé publique a retracé le chemin parcouru par la campagne jusqu'à la tenue du dialogue. Dans les prochains jours, cette campagne citoyenne, laisse-t-il entendre, se poursuivra sous les couleurs de la vulgarisation des résolutions issues du dialogue en vue de créer l'appropriation par la population de toutes les résolutions.

La vulgarisation des conclusions du dialogue national est l'un des objectifs de la campagne patriotique. J'aime la RDC, je soutiens le dialogue à côté d'autres objectifs tels que mobiliser tous les Congolais de toutes tendances confondues à s'approprier le dialogue en favorisant un débat libre



Le Dr Félix Kabange Numbi vulgarise les conclusions du dialogue

; interpellier tout Congolais épris de paix à s'engager à préserver la paix et l'unité nationale ; créer une synergie pour un dialogue inclusif. Au cours de ce point de presse, le ministre de la Santé publique a remercié le comité stratégique, la coordination nationale, les différentes commissions spécialisées pour leur apport dans la

réalisation des objectifs assignés à cette campagne qui devait créer une large adhésion populaire au dialogue. Le ministre a rappelé que cette campagne a sillonné la République. Les villes de Goma, Bukavu, Lubumbashi ont été touchées par les délégués de cette campagne.

Abordant la question des réso-

lutions du dialogue, le Dr Félix Kabange Numbi a parlé de la mise en place très prochaine d'un gouvernement de large consensus qui va réunir majorité, opposition et société civile sous la houlette d'un Premier ministre issu de l'opposition. Mais ce gouvernement aura pour missions essentielles l'organisation des

élections générales et le social de la population. D'autres questions relatives à l'accord et à sa mise en œuvre ainsi qu'à la position du rassemblement de l'opposition, qui boude encore les résolutions, ont été également abordées dans le jeu des questions-réponses avec la presse.

Aline Nzuzi

PARC AGRO-INDUSTRIEL DE BUKANGA-LONZO

Le «doute» des communautés locales et de la société civile

Ces compatriotes demandent au gouvernement de repenser sa politique pour améliorer l'impact sur les populations. Concrètement, ils en appellent à un meilleur partage d'informations avec l'ensemble des petits producteurs, la réalisation urgente d'une étude d'impact socioenvironnemental, la mise en œuvre d'un système d'exploitation plus protecteur de l'environnement et enfin la clarification des prérogatives des autorités coutumières dans la gestion des terres.

Dans l'une de nos dernières livraisons, nous annonçons la tenue d'un dialogue multi-acteurs destiné à prendre en compte les droits des communautés locales dans la mise en œuvre des parcs agro-industriels. Pour sa part, le Premier ministre, Augustin Matata, a effectué une descente sur le terrain pour évaluer l'implémentation du projet du parc agro-industriel de Bukanga-Lonzo, à plus de 200 km de Kinshasa. Érigé dans la nouvelle province du Kwango, dans l'ex-Bandundu, le parc a été visité en trois étapes : inspection des silos modernes pour la conservation des graines, découverte de la filière manioc et visite des serres destinées à la production des légumes.

Du bilan à tirer

Lors du dialogue qui s'est tenu le 6 octobre en présence des conseillers de la présidence de la République et des membres des ministères de l'Agriculture, des Affaires foncières, de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme, de l'Environnement et de la Famille, les officiels ont réitéré le principal défi du pays d'arriver à mettre fin à la tendance aux importations massives des denrées alimentaires. Au-delà, il y a aussi la lutte contre

la pauvreté des communautés locales et l'insécurité alimentaire. Le pays caresse toujours le rêve d'atteindre l'émergence d'ici à 2030, grâce à ce programme. À ce délai, il sera possible de réduire considérablement les importations alimentaires qui se situent actuellement à plus de 1,5 milliard de dollars américains par an. Le parc agro-industriel de Bukanga-Lonzo, avec une superficie de 75 000 hectares de terres arables, pourra créer plus de 17 000 emplois. Comme l'a réaffirmé la primature, rien n'empêche de servir les petits producteurs agricoles. L'on a appris que 1 000 hectares sont en train d'être ajoutés en faveur de cette catégorie d'opérateurs. Entre-temps, deux hectares économiques sont mis à la charge de plus de 500 ménages. L'objectif étant de faire de l'agriculture un véritable business.

Exprimant son point de vue, la société civile a expliqué que le projet est loin de rassurer, en raison du chômage, de la paupérisation des communautés locales, de l'accès difficile au parc, de l'irresponsabilité sociale et de l'absence d'indemnisation. L'on note surtout le sous-emploi des communautés locales. En effet, 99 % des employés viennent d'ailleurs. Profitant du dialogue, le secteur privé, les communautés locales et autres partenaires techniques et financiers ont exprimé des vives inquiétudes.

Pour l'avenir, il faudrait composer avec les communautés locales pour les prochains parcs agro-industriels. Il serait intéressant de promouvoir un paysannat agro-industriel et de donner des moyens supplémentaires à des structures techniques comme l'Inera. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

CONJONCTURE

Le franc congolais s'est déprécié de plus de 21 % depuis décembre 2015

L'on est passé de 940 FC à une moyenne de 1194 FC/le dollar américain pour le cours de change vendeur. Le gouvernement s'inquiète toujours de la dépréciation persistante de la monnaie nationale.

En tenant compte des réalisations de production au premier semestre de l'année en cours, il en ressort que les estimations préliminaires de la croissance s'établissent à 4,3 % contre une prévision plus importante de 5,3 %. Il est important que le gouvernement songe plus sérieusement à relancer l'économie, avec une politique plus expansive, peut-on lire dans le communiqué final de la Troïka stratégique. Mais le défi ne peut être relevé sans la prise en compte du potentiel risque inflationniste, poursuit le document. En effet, pour rappel, l'inflation a recommencé à monter avec l'accélération persistante de la dépréciation de la monnaie nationale causée, rappelle le gouvernement, par «la baisse brutale et imprévue des cours des matières premières».

Pour la deuxième semaine du mois d'octobre, l'inflation s'est située à 4,9 % contre un objectif initial de 4,2 %. Le gouvernement reste déterminé à corriger la conjoncture intérieure à travers sa politique économique. La seule nouvelle intéressante pour l'économie congolaise est le constat des évolutions stables des cours des matières premières, avec une très légère hausse pour le pétrole et le cuivre. L'effort des autorités semble désormais se concentrer actuellement sur une lutte sans merci contre toute dérive inflationniste. Déjà le taux directeur de la Banque centrale du Congo a subi une modification pour se fixer à 7 % depuis le 28 septembre dernier. Et les coefficients de réserve obligatoire pour les dépôts à vue et à terme en devises viennent également d'être portés respectivement à 13 et 12 % contre 10 et 9 %. D'autres recommandations sont venues se greffer. Par exemple, il y a l'organisation avant la fin de la semaine d'une réunion spéciale sur la structure des prix des pétroliers. Le prix du litre à la pompe reste un enjeu stratégique majeur dans la lutte contre la dérive inflationniste.

L.E.

ARTS SCÉNIQUES

Le conteur Nestor Mabiala revient au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard

Après son dernier spectacle en juin dernier, le conteur Nestor Mabiala va organiser l'apéro-conte, le 4 novembre, au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard à Pointe-Noire.

Autour des contes et des animations diverses, le public va savourer les mets et succulents plats du village. Une soirée qui va se terminer par la séance de dédicaces et de vente des ouvrages du conteur Nestor Mabiala, édités par le collectif international d'artistes solidaires, «Histoires vraies du pays Minkengué» et «Les contes de Nestor».

Ce sont des récits de vie, des histoires vécues, des anecdotes authentiques regroupés par l'artiste, tirés essentiellement de la bouche de son père feu Benoit Mabiala, tribun et grand conteur, et de sa maman Mâ Thétée Moussounda. Ces histoires anodines et inédites reflètent le riche passé vécu par les Aïeux. Depuis près de dix ans, Nestor Mabiala et la compagnie Africa Grafitis organisent l'apéro conte, sorte de scène libre où tous les adeptes de la parole vagabonde viennent partager leur connaissance de la tradition à travers les

chants, contes et proverbes autour du feu et du barbecue. Des moments de partage et de rencontres uniques pour revivifier la culture orale mais aussi perpétuer les sages



L'affiche de l'apéro conte Crédit photo «DR»

et les riches enseignements de la morale ancestrale contenue dans les contes.

Hervé Brice Mampouya

MUSIQUE

Soliac Matsimba et African Pulse en concert à Montpellier

L'artiste musicien congolais Soliac Matsimba Aka Korbo Muntu et le groupe African Pulse se produiront en soirée, le 26 novembre, au Jungle Pub à Montpellier en France.

L'artiste congolais Soliac Matsimba Aka Korbo Muntu qui excelle dans le reggae proposera lors de ce concert un répertoire riche et métissé fait de rythmes afro beat, afro reggae et de rumba congolaise. Les musiciens montpelliérains d'African Pulse tels qu'Adrien El Bedhui (batterie), Mayor Massamba (guitare), Manu Durand (1er clavier), Rossil Matsimba (2e clavier), Charlie-Éric Moreau (saxophone), Cyril Simonet (basse), Éric Thiery (trompette) et Gabriel Banoma (percussions) l'accompagneront lors de ce concert en Languedoc-Roussillon.

Musicien engagé à la voix rauque et sensuelle, Soliac Matsimba de sa voix baryton aux textures hybrides déroulera son répertoire pour faire admirer ses textes tirés de la tradition et la sagesse africaines en général et congolaise en particulier. Soliac Matsimba, dit « Ya So » pour les intimes, chante depuis son jeune âge à l'église et a longtemps animé à Brazzaville les veillées

et autres retrouvailles festives où sa voix tonique faisait toujours merveille. Adeptes du mouvement rasta aujourd'hui, Soliac n'a pourtant pas délaissé la tradition et la culture du terroir dont il tire l'essentiel de



L'artiste Soliac Matsimba Crédit photo «DR»

son inspiration. Depuis quelque temps, le talentueux artiste qui fait le tour des villes européennes ne cesse de défendre les us et coutumes du terroir par la chanson et le groove.

H.B.M.

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



FÉCOHAND/ELECTIONS

Le corps électoral déjà constitué

L'assemblée générale électorale de la Fédération congolaise de handball (Fécohand) se tiendra le mardi 25 du mois en cours. Le secrétariat technique de ces assemblées en collaboration avec la Fécohand vient de valider le corps électoral, qui votera pour départager les candidats en lice à différents postes, dont la présidence de la Fédération.

Brazzaville et Pointe-Noire

La ville capitale et la ville océane ont le plus grand nombre de votants. Brazzaville en compte 11 au total : un pour la ligue plus les dix clubs notamment Etoile du Congo, Inter club, Cara, Abo-Sport, Asel, Diables noirs, Caïman, Pétero-Sport, Avenir du rail et ASB. Pour Pointe-Noire il y aura 9 votants : un de la ligue et huit clubs à savoir : Patronage, AS Cheminots, Munisport, Tié-tié Sport, Banco-Sport, Asoc, CATHB et Athlantic.

D'autres localités

Le département du Pool, en dehors de la ligue qui a un votant, quatre clubs aussi participeront au vote. Il s'agit de: AS Brasco de Matoumbou, Patronage de Kinkala, Sainte Barbe de Mindouli et CS Harlem de Kinkala. La Bouenza, quant à elle, n'a que trois votants, la ligue et les deux clubs : Esperance et Pigeon Vert. Même chose pour le département du Niari : un votant pour la ligue et deux clubs qui ne sont autres que l'AS Cheminots et Le Pinda. La Lékoumou compte quatre votants : la ligue et les clubs Renaissance, Carpillon et Cercle de Handball. Pour la Sangha, la ligue et Olympic de Pokola voteront. Le département de la Cuvette aura trois votants : la ligue ainsi que Promo-Sport et Les 12 Indomptables. Ainsi, le corps électoral pour les élections à la Fécohand est arrêté à 40 votants soit 32 clubs et 8 ligues départementales.

Rominique Nerplat Makaya

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Renforcement de la coopération entre le Congo et le Venezuela

Un mémorandum d'entente entre le ministère de l'Enseignement supérieur du Congo et celui du Venezuela va être signé d'ici à fin 2016, conformément au vœu exprimé par son ambassadrice au Congo, Norma M. Borges Rengefo, le 19 octobre à Brazzaville, à l'issue d'un entretien avec le ministre, Bruno Jean Richard Itoua. « Depuis 2014, nous travaillons avec le ministère de l'Enseignement supérieur et nous sommes déjà suffisamment avancés dans ce projet », a confié la diplomate vénézuélienne. Il a aussi été question, au cours de l'entretien, des échanges entre l'Univer-

sité Marien-Ngouabi et celle du Venezuela. « Les domaines sont vraiment vastes. Il n'y a pas que ce dont l'Université Marien-Ngouabi va recevoir du Venezuela. C'est un accord, vous comprenez que c'est bilatéral. Le Venezuela va également pouvoir bénéficier de l'apport de l'Université Marien-Ngouabi et nous allons regarder la possibilité s'il y a des étudiants congolais qui puissent aller étudier au Venezuela et pourquoi pas des vénézuéliens de venir également étudier au Congo ? », a-t-elle renchéri.

Guillaume Ondzé

PRIX DU MEILLEUR JOUEUR AFRICAIN

Le successeur d'Aubameyang sera connu le 5 janvier

La Confédération africaine de football a publié la liste des trente candidats au titre de meilleur joueur africain de l'année. Pierre-Emerick Aubameyang qui avait remporté le prix en 2015, est candidat à sa propre succession.

La cérémonie de remise du trophée de meilleur joueur africain de l'année aura lieu lors des Glo-CAF Awards 2016, qui se dérouleront le jeudi 5 janvier 2017 à Abuja, au Nigeria. Sur la liste des nominés, il n'y a aucun joueur congolais comparativement à l'année dernière où Thievy Bifouma et Doré Fodé y figuraient tous les deux. Yaya Touré, l'Ivoirien de Manchester City quatre fois vainqueur du trophée (2011, 2012, 2013 et 2014) n'est pas en course pour la cinquième distinction. Il a été simplement écarté.

Pierre Aubameyang serait favori. Le Gabonais a terminé la saison dernière à la deuxième place du classement des buteurs de la Bundesliga avec 25 buts, derrière le Polonais Robert Lewandowski (30 buts). Pour le compte de toute la saison 2015-2016, il avait inscrit 39 buts en 49 matches. Cette saison, il a déjà fait trembler les filets à neuf reprises en 11 match. Mais le Gabonais n'est pas le seul à briller en Europe. Il a pour concurrent de taille Riyad Mahrez. L'Algérien a été élu meilleur joueur de la premier League la saison dernière avec Leicester. Champion d'Angleterre avec son club, il a terminé la saison dernière cinquième au classement des buteurs de la premier league avec 17 buts et

troisième meilleur passeur (11 passes décisives).

La liste des nominés

Ahmed Musa (Nigeria - Leicester City); André Ayew (Ghana - West Ham); Aymen Abdennour (Tunisie - Valencia); Benjamin Mounkandjo (Cameroun - Lorient); Cédric Bakambu (RD Congo - Villarreal); Dennis Onyango (Ouganda - Mamelodi Sundowns); El Arabi Hillel Soudani (Algérie - Dinamo Zagreb); Eric Bailly (Côte d'Ivoire - Manchester United); Hakim Ziyech (Maroc - Ajax); Islam Slimani (Algérie - Leicester City); Itumeleng Khune (Afrique du Sud - Kaizer Chiefs); John Mikel Obi (Nigeria - Chelsea); Kalidou Koulibaly (Sénégal - Napoli); Keegan Dolly (Afrique du Sud - Mamelodi Sundowns); Kelechi Iheanacho (Nigeria - Manchester City); Khama Billiat (Zimbabwe - Mamelodi Sundowns); Mbwana Samatta (Tanzanie - Genk); Mehdi Benatia (Maroc - Juventus); Mohamed El Neny (Egypte - Arsenal); Mohamed Salah (Egypte - Roma); Pierre-Emerick Aubameyang (Gabon - Dortmund); Riyad Mahrez (Algérie - Leicester City); Sadio Mané (Sénégal - Liverpool); Samuel Eto'o (Cameroun - Antalyaspor); Serge Aurier (Côte d'Ivoire - PSG); Victor Wanyama (Kenya - Tottenham); Wahbi Khazri (Tunisie - Sunderland); William Jebor (Liberia - Wydad Athletic Club); Yannick Bolasis (RD Congo - Everton); Yao Kouasi Gervais « Gervinho » (Côte d'Ivoire - Hebei Fortune).

James Golden Eloué

BRIN D'HISTOIRE

Regard sur les cinquante dernières années (1965-2015)

Suite du numéro précédent (41)

Le 5 juin 1997, la machine politique s'enraye et devient folle. L'histoire s'est brusquement accélérée après les borborygmes débités dans les médias des politiciens congolais qui ont choisi la guerre. Ils ont toujours été dans la posture de la confrontation avant de rechercher le dialogue. Attitude proprement schizophrénique. Les premiers bruits des armes lourdes sonnent le tocsin avant que ne retentisse à travers monts et vaux le glas. La mythologie de la nation congolaise s'est effondrée avec son cortège de blessures, d'horreur, de désenchantement et d'illusions perdues. Le pays est déchiré, les populations accablées de toutes sortes de maux. C'est l'enfer.

La Semaine Africaine, malgré cette situation apocalyptique continue de paraître. Dans le numéro 2125 de ce journal, Joël Nsoni écrit : « Toute la nuit de jeudi 5 à vendredi 6 juin, il n'y a aucun répit: les armes de toutes sortes crépitent... on se bat au centre-ville, au plateau des 15 ans, et vers le camp de la gendarmerie, à Moukondo. On se bat aussi autour de l'aéroport. L'avenue de la Paix à Moundali constitue la ligne de front. Les combats sont

violents. Les deux camps utilisent l'artillerie lourde. Dans une interview à Rfi, le président des Fdu (Forces démocratiques unies), M. Denis Sassou N'Gusso donne sa version des faits : « Nous avons été agressés, nous sommes dans la légitime défense », déclare-t-il. Toujours sur les antennes de Rfi, Victor Tamba-Tamba, ministre d'Etat, depuis Paris, accuse plutôt directement l'ancien chef de l'Etat en ces termes : « les événements de Brazzaville signifient une tentative de prise de pouvoir par la force ».

De toutes les balafres de l'histoire récente, la guerre du 5 juin, évitable au demeurant, est celle qui a causé au pays et à sa population les plus grands traumatismes. C'est la plus longue et la plus meurtrière de toutes nos guerres picrocholines. Le 5 juin, c'est le crépuscule de nos espoirs de rédemption après la conférence nationale souveraine qui a raté l'occasion de changer de République. Nous en payons encore le prix. Comme l'écrivait Grégoire Lefouoba, dans un article paru dans La Semaine Africaine n°2103 du jeudi 9 janvier 1997, « La tribalisation à outrance du phénomène politique surtout avec

la démocratie pluraliste renforce le système de parrainage et de lutte fratricide. La compétence au lieu d'être nationale, s'ethnise, se régionalise, se tribalise et enfin devient un lieu d'affrontement local ». Ce constat rejoint celui du Professeur Miyouna-Ntetani dans le même journal, n°2124 du jeudi 5 juin 1997, qui écrivait : « Le Congo se démultiplie dans la valse des micro-nations en perpétuelle atomisation, parrainées par les élites politiques (ministres, députés, responsables de partis) qui les transfigurent en groupes de pression pour féconder des consciences atrophiées, sur l'arène de la nation. En témoignent la vertigineuse floraison des associations à forte connotation géographique ». Une autre constante de la vie politique congolaise est épinglée par le Pr Miyouna-Ntetani : « je sais, écrit-il, que les courtisans sont toujours prompts à vous jurer leur amour insigne sur la tombe de leurs ancêtres. Ils sont aussi toujours les premiers à trahir à la fin de chaque saison prometteuse, eux qui ont besoin... de lancement pour évoluer dans la bienheureuse hiérarchie politique de l'Etat ». Tribalisation, dilu-

tion du sentiment national, courtisannerie sont quelques-unes des formes de perversion de la démocratie au Congo. La guerre du 5 juin est la résultante de ce maelström. Elle prend fin le 15 octobre avec la débâcle de Pascal Lissouba et de ses affidés. L'exil leur tend les bras.

La versatilité, l'inconstance et la frivolité sont les caractéristiques de la vie politique congolaise, terre d'invectives et de déchirements. On a ici une nouvelle fois la preuve que les hommes d'Etat de premier plan manquent toujours à ce pays. Le retour au pouvoir de Denis Sassou N'Gusso inspire de l'espérance dans ce monde en déréliction et en plein désespoir. Son retour signe la transition post-démocratique. L'Etat se remet lentement de son délitement et la vie reprend progressivement ses droits. Mais le mal est fait. On ne sort pas indemne de la guerre. Ses séquelles résistent au temps. Depuis cet épisode dévastateur, la paix, rêve plutôt que projet, est désormais introuvable. C'est le nouveau credo politique. Ainsi va la vie au Congo.

MFUMU